

L'ÉCHO du Parc

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI !

INVENTER LES MAISONS (RÉNOVÉES) DE DEMAIN



N°64 / SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 2014

AUFFARGIS / BAZOCHES-SUR-GUYONNE / BONNELLES / BOULLAY-LES-TROUX / BULLION / CERNAY-LA-VILLE / CHÂTEAUFORT / CHEVREUSE / CHOISEL / CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES / COURSON-MONTELOUP / DAMPIERRE-EN-YVELINES / FONTENAY-LÈS-BRIIS / FORGES-LES-BAINS / GALLUIS / GAMBAIS / GAMBAISEUIL / GIF-SUR-YVETTE / GOMETZ-LA-VILLE / GROSROUVRE / HERMERAY / JANVRY / JOUARS-PONTCHARTRAIN / LA CELLE-LES-BORDES / LA QUEUE-LEZ-YVELINES / LE MESNIL-SAINT-DENIS / LE PERRAY-EN-YVELINES / LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE / LES BRÉVIAIRES / LES ESSARTS-LE-ROI / LES MESNULS / LÉVIS-SAINT-NOM / LONGVILLIERS / MAGNY-LES-HAMEAUX / MAREIL-LE-GUYON / MÉRÉ / MILON-LA-CHAPELLE / MONTFORT-L'AMAURY / POIGNY-LA-FORÊT / RAIZEUX / RAMBOUILLET / ROCHEFORT-EN-YVELINES / SAINT-FORGET / SAINT-LAMBERT-DES-BOIS / SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE / SAINT-RÉMY-L'HONORÉ / SENLISSE / SONCHAMP / SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD / SAINT-LÉGER-EN-YVELINES / VIEILLE-ÉGLISE-EN-YVELINES



Parc
naturel
régional
de la Haute Vallée
de Chevreuse



L'Écho du Parc > septembre > décembre 2014 - n°64

Directeur de la publication : Anne Cros Le Lagadec. **Président de la commission communication** : Guy Poupart.
Rédacteur en chef : Virginie Le Vot. **Comité de rédaction** : Virginie Le Vot, Hélène Binet, Patrick Blanc, Anne Le Lagadec,
Pierre Lefèvre. **Ont participé à ce numéro** : C. Giobellina, S. Girard, L. Guilbot, P. Rocher, P. Vatus.

Pour l'équipe du Parc : O. Sanch, B. Houguet, X. Stephan, A. Mari, V. Chabrol, E. Maussion,
M. Dumazeau, G. Patek, E. Duc.

Relecture : Tatiana Kuhlmann. **Création, mise en page** : e.maginère - www.emaginer.fr.

Impression : Imprimerie Nationale, label Imprim'vert. Imprimé sur papier sans chlore garanti FSC.

Photographies : Phileas photo, Sébastien Biet, Gérard Arnal, V. Le Vot, P. Blanc, L. Mondon, Aerocam.

Parc naturel régional - Château de la Madeleine - Chemin Jean-Racine - 78472 Chevreuse Cedex - Tél. : 01 30 52 09 09

www.parc-naturel-chevreuse.fr

Fédération des Parcs naturels régionaux de France : www.parc-naturels-regionaux.fr



1^{er} Concours agricole des prairies fleuries dans le Parc : un jury d'agronomes et de naturalistes évalue l'intérêt des prairies, à la fois pour la production fourragère et l'alimentation des troupeaux, mais aussi pour la biodiversité (diversité des fleurs et des graminées utiles aux insectes et à la petite faune). Voir p. 12 et 13

QUAND NATURE ET CULTURE SE RENCONTRENT...



© V. Chabrol-PMRHVC

Madame, Monsieur,

Les Journées du Patrimoine 2014 ont pour thème cette année : *Patrimoine culturel, patrimoine naturel*. Difficile d'imaginer une thématique qui puisse mieux résumer l'action du Parc naturel. Faut-il vous donner quelques exemples ? Les moulins et autres ouvrages hydrauliques qui ponctuent l'ensemble des petits cours d'eau du territoire ont fait l'objet de diagnostics approfondis depuis quatre ans. Des chutes d'eau, des vannes, des écluses vont être effacées ou contournées, avec prudence bien entendu, et la continuité des rivières sera rétablie dans la mesure du possible. Ceci afin de faciliter la circulation des poissons et le retour à des milieux aquatiques plus naturels.

Ces chantiers seront attentifs en même temps au patrimoine culturel : la valeur historique des bâtis et du patrimoine hydraulique sera préservée au fur et à mesure des travaux qui les affecteront. Le croisement d'enjeux apparemment contradictoires fait toute la difficulté et l'intérêt de cette démarche.

Témoignant de cette ambition, le Petit Moulin des Vaux de Cernay, acquis très récemment par le département des Yvelines, sera ouvert au public en 2015 pour une exposition justement centrée sur les paysages des Vaux, les peintres de la nature de la colonie de Cernay et l'histoire des moulins préindustriels de l'Yvette et de ses affluents.

Dans l'attente, les propositions sont très riches cette année lors des Journées du Patrimoine. Nous espérons vous retrouver autour de patrimoines inédits : la pierre, l'arbre, l'eau, le paysage, les grandes fermes... Je vous donne rendez-vous sur le site du Parc afin d'y consulter le programme.

Yves Vandewalle
Président du Parc Naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

02 Dans les communes

HABITER LE PARC

- 04 La maison du futur : solaire et futée
- 06 Semences : à vos sachets !
- 08 Défi collectif pour énergie positive



INITIATIVES

- 10 Coworking : ces espaces où l'on partage des bureaux et bien plus encore
- 12 Prairies fleuries sur le podium de la biodiversité
- 14 Au rayon Parc...
- 16 Rando, cyclo, dodo : quand le Parc accueille les vélos



DÉCOUVERTE

- 18 Le Cerf, sujet à thèse !
- 20 Un tableau de maître révélé à Magny-les-Hameaux
- 22 Balade des sources à Forges-les-Bains



AGENDA :
LES RENDEZ-VOUS
DU PARC



Projets scolaires fruités

13 communes et 30 classes concernées depuis 2011



5 Vergers pédagogiques dans espaces publics



21 Pommiers et poiriers, une quarantaine d'arbustes à fruits rouges plantés

COURS ET COURS APRÈS LES FRUITS

Le Parc invite les écoles et leurs élèves à planter des arbres fruitiers. Dans la cour ou ailleurs, pour courir autour, les fruitiers ont plus d'un plaisir à offrir. Produire de délicieux fruits bien sûr mais aussi embellir le paysage, accueillir la biodiversité locale, permettre aux classes d'étudier in situ les saisons, la pollinisation, l'alimentation, les auxiliaires de la vie naturelle... « Les enfants se réjouissent toujours de planter un arbre, constate Éléna Maussion, chargée de mission Éducation. Ils aiment tout simplement l'observer et suivre la croissance de leur protégé, cueillir les fruits et les déguster ensemble au fil de leur scolarité ! Nous leur apprenons aussi à le soigner au naturel en lui associant des plantes "médicaments". D'une école à l'autre, ils peuvent également échanger les fruits, partager les récoltes et des boutures pour augmenter le patrimoine fruitier de leur village. » Si votre école n'est pas encore entrée dans la ronde, contactez Éléna au 01 30 52 09 09.



2

HISSEZ PAVILLONS ! PARTICIPEZ À L'OBSERVATOIRE DES MUTATIONS PAVILLONNAIRES



Vous êtes propriétaire, locataire, association, collectivité locale et vous avez réalisé un aménagement ou un projet qui concerne l'adaptation ou la diversification du bâti, l'amélioration des déplacements, le développement

d'une économie locale, de la cohésion sociale... ? Faites-vous connaître auprès de l'observatoire des mutations pavillonnaires. Cette démarche, imaginée par le CAUE 91 (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Essonne), vise à recueillir les expériences innovantes dans l'Essonne, les Yvelines ou ailleurs pour constituer une base de ressources et de connaissances. Objectifs : inciter au transfert des bonnes idées et faciliter la transition des quartiers pavillonnaires vers des territoires plus économes, durables et propices à la rencontre et aux échanges.

www.caue91.asso.fr/Appel-a-contribution.html





© J. Berry / Vertdéco

LE PAYSAGISTE MAGNYCOIS VERTDÉCO AMÉNAGE LA SERRE DU ZOO DE VINCENNES

Le parc zoologique de Vincennes, créé en 1936, vient d'être réhabilité. Pour que les différents animaux et espèces exotiques puissent s'épanouir dans un milieu le plus proche possible de leur habitat naturel, une immense serre tropicale a été créée et sa plantation a été confiée à Vertdéco, entreprise située dans le Parc, à Magny-les-Hameaux. Pour mener ce chantier titanesque, le paysagiste a tout d'abord aménagé le terrain (4 000 m³ de substrat, 180 fosses de plantation, modelage des reliefs...) avant de planter plus de 3 800 végétaux dont 180 sujets de 6 à 13 mètres de hauteur. Après un an de travaux, cascades, bassins, arbres et lianes sont dignes des forêts guyanaises et malgaches, des modèles sélectionnés par l'entreprise. À noter : aucun traitement chimique "phyto" n'a été utilisé. Prochain reportage : l'avis des animaux !

Vidéos et photos sur le site : www.vertdeco.fr/realisations/zoo-de-vincennes-2/



© Benjamin Blanc



3

Prenez un arbre, souriant ou tout comme. Un arbre qui compte dans votre cœur. Prenez-le en photo et participez au concours « J'aime mon arbre » organisé du 1^{er} septembre 2014 au 30 avril 2015 par l'Union des Amis du Parc.

Ouvert à tous, amateurs, professionnels, jeunes... ce concours vise à valoriser les arbres du territoire du Parc. Photos de Charme... commun, Hêtre pourpre, Chêne rouvre, Sorbier des oiseleurs, etc. Qu'ils soient majestueux ou discrets, les arbres ont construit nos paysages quotidiens : jardins, places du village, routes, chemins.

L'Union des Amis du Parc souhaite sensibiliser chacun d'entre nous à la présence des arbres dans notre quotidien, notamment dans les paysages urbains. Une exposition des plus belles photos sera proposée aux communes à l'issue du concours.

Les prix seront décernés en juin 2015 par un jury de professionnels mais aussi par le public qui peut voter en ligne pour sa photo préférée !

Informations, inscriptions, règlement, dotations, vote : connectez-vous sur le site Internet : jaimemonarbre.org

LA MAISON DU FUTUR : SOLAIRE ET FUTÉE

La cité du Roi Soleil, lieu prédestiné, s'est prêtée au jeu, du 28 juin au 14 juillet, en accueillant vingt prototypes construits aux abords du parc du château. Le caractère exceptionnel de ce concours tient à la réalisation concrète des projets. Il ne s'agit pas simplement de plans et de maquettes, mais bel et bien de la construction d'habitats soumis à l'examen d'un jury international sur dix épreuves (d'où le décathlon).

Après deux années scolaires de conception dans les moindres détails et de préfabrication, les équipes compétitrices d'étudiants, épaulées par des partenaires industriels, disposaient de dix jours seulement pour édifier leur habitat, n'utilisant pour toute énergie que le solaire thermique et photovoltaïque.

« Tout ce qu'on a étudié et monté, il faut que ça fonctionne », relève Benoît, étudiant canadien à l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais et co-concepteur avec son équipe Liv-Lib

L'été ensoleillé a débuté à Versailles, plus exactement sur les toits d'habitats expérimentaux en lice pour le Solar Decathlon 2014. Cette compétition universitaire mondiale distingue les meilleurs projets de conception d'habitat solaire à échelle réelle et reproductible. Le Parc était partenaire de l'évènement.



Comme les panneaux photovoltaïques noirs, les surfaces rouges génèrent de l'électricité. De plus elles sont transparentes et éclairent un patio !

de modules d'habitation de 20 à 25 m² transportables et liés entre eux par une verrière composée de panneaux photovoltaïques très innovants qui alimentent totalement en énergie les logements. « C'est un projet fantastique.

Après la conception, il nous a fallu le construire nous-mêmes, assembler les panneaux solaires, les connecter... Un sponsor nous a aidés pour le montage de la structure, mais tout le reste a été fait par

notre équipe d'étudiants. Ça a été dur, mais on a appris beaucoup, et c'est motivant de voir que notre idée fonctionne, mis à part quelques petits défauts de finition dus à une manque d'expérience ! »

Idées lumineuses

Carla, venue d'Espagne, nous présente « Simbcity » : « une structure en bois destinée à se poser sur les toits d'immeubles modestes des années 1960 sans créer de charge supplémentaire car portée par des poteaux en bois. Ce châssis ajouté en débord du bâti crée du même coup des surfaces supplémentaires au profit des étages inférieurs permettant d'aménager des balcons-terrasses, des brise-soleil, un ascenseur et une nouvelle enveloppe isolante et esthétique. La toiture couverte en totalité de panneaux solaires produit l'énergie du dernier étage ajouté, mais aussi d'une partie des logements inférieurs. Les parois se composent côté intérieur de panneaux d'argile crue à très forte inertie thermique et côté extérieur, de matériaux isolants



Ajouter des logements en toiture d'immeubles : gain de place et d'énergie



Réutiliser ses bocaux en guise de luminaire, belle trouvaille !



Une verrière en guise de manteau pour tenir les habitants au chaud l'hiver !

recyclés, compactés et étanches grâce à un liant. »

3^e prix

Derek nous fait visiter sa maison néerlandaise, couverte d'une seconde peau faite à la fois de briques composites en déchets recyclés et d'une serre solaire : on peut ainsi rénover les maisons mal isolées en intervenant essentiellement sur les extérieurs, pour ne pas perturber la vie de ses occupants. La serre, fermée en hiver, va réchauffer la maison, et ouverte l'été, devenir un salon potager. Des puits de lumière illuminent les pièces, une gestion électronique sophistiquée de la ventilation améliore le confort... Cette solution pourrait permettre de rénover 1,4 million de logements, rien qu'aux Pays-Bas !

2^e prix

Les étudiants nantais proposent de réhabiliter une friche industrielle de 60 mètres de long en bord de Loire. Leur idée : marier béton brut et enduit en terre crue, matériaux à grande inertie pour les pièces intérieures, aux structures composées d'aluminium et d'acier galvanisé supportant une verrière

en guise d'atrium et de maraîchage urbain, espace communs aux habitants. Logements, écoles et commerces pourraient ici cohabiter.

1^{er} prix

Le projet italien « Rhome for Dencity » vise à régénérer un quartier d'habitats illégaux en périphérie de Rome grâce à des logements performants et écologiques en harmonie avec le patrimoine historique qui les entoure. Bois, couleurs vives, espaces communs ouverts, le design et l'innovation de ce projet ne pourraient-ils pas se voir appliquer bien au-delà de l'Italie ? Avis aux architectes !

Des tendances nettes se dessinent parmi ces vingt projets : des espaces communs lumineux, verrières, atrium invitant à la rencontre. Le bois, les matériaux naturels, les composés recyclés ou les objets issus de la récupération sont légion. La gestion du soleil et de l'air est partout présente : de vastes baies vitrées sur crémaillères, des parois isolantes et occultantes amovibles devant ces baies, des brise-soleil aux lignes épurées et originales pour créer de l'ombre,

Un décathlon solaire et universitaire

20 maisons réalisées par 20 équipes compétitrices venant de 16 pays et de 3 continents, soit 800 décathlètes ! Composé d'éminents professionnels, le jury teste, évalue, analyse, mesure durant deux semaines les performances énergétiques et architecturales, la fonctionnalité et le confort, l'innovation, l'adéquation des démarches adoptées avec les contextes économiques, urbains et climatiques du territoire pour lequel l'habitat a été conçu. ● www.solardecathlon2014.fr



la quête du soleil sous tous les angles afin de récupérer le maximum d'énergie à toute heure du jour. La recherche de liens entre la construction et le monde naturel, l'adjonction de mini espaces verts aux murs, à l'entrée, etc. Et des solutions économiques originales, tel l'achat de son module transportable (aux dimensions d'un semi-remorque), que l'on peut assembler dans un autre immeuble de même type.

L'habitat représente près de 40 % des dépenses énergétiques en France. Mais avec des solutions comme celles présentées lors de ce concours, cette consommation pourrait radicalement baisser. Il est possible de construire du neuf ou rénover de l'ancien à des coûts maîtrisés et en n'utilisant que les énergies renouvelables, et d'arriver à un habitat pour tous, confortable et économe. Reste maintenant aux constructeurs, aux pouvoirs publics et aux particuliers à s'emparer de ces solutions d'avenir. ■

PATRICK BLANC



Sous la serre en toiture, un jardin collectif et sous le jardin... les logements !



Design vitaminé pour cette réhabilitation sous le soleil de Rome.



Verre, bois et plantes pour un habitat très nature.

SEMENCES : À VOS SACHETS !

C'est la fin de l'été. Le bon moment pour récolter et conserver les graines du jardin, mais en avez-vous le droit ? Partout sur la planète les semences paysannes sont menacées par les réglementations. Un petit point de droit s'impose.



Sur les deux millions de semences paysannes existantes, seules 80 000 devraient subsister à terme.

Aujourd'hui, à moins d'avoir son potager et de choisir des graines non industrielles, aussi appelées semences paysannes, notre alimentation dépend des cinq grandes multinationales de l'agrochimie : Monsanto, DuPont Pioneer (États-Unis), Limagrain (France), Syngenta (Suisse) et Bayer (Allemagne). Leurs semences assurent plus de 70 % de la production agricole en Europe. En toute logique, ces multinationales ont pour objectif de rendre les agriculteurs dépendants de leurs semences afin d'accroître leur marché. Ainsi, les agriculteurs n'ont

pas le droit de replanter les graines des plantes issues de semences industrielles, à moins, pour certaines d'entre elles, de s'acquitter de droits très onéreux. Il leur faut donc chaque année acheter de nouvelles semences : plus question de semer librement – comme cela se faisait depuis les débuts de l'agriculture il y a 11 000 ans. À terme, la politique de ces grands groupes devrait aboutir à un nombre réduit de semences commercialisées sur toute la planète (80 000 environ) et à l'éviction progressive des semences paysannes qui représentent plus de deux millions de variétés. Cela conduit à une standardisation de notre alimentation, à des fruits et légumes qui ont des goûts « normalisés » et, à long terme, à une réduction de la biodiversité agricole. En effet, où trouver des semences de variétés anciennes si plus personne ne les cultive ?

qui leur donne une supériorité sur les semences industrielles. Car les plantes issues d'une même variété de semences paysannes seront toutes légèrement différentes : du coup, un champ sera moins susceptible d'être entièrement contaminé par une maladie ou victime d'un insecte. Grâce à ces différences, les plantes s'adaptent également mieux aux variations de climat d'une année sur l'autre. Et les paysans ont su, au fil des siècles, sélectionner la semence qui se plaît le plus dans un terroir donné. Que les jardiniers amateurs se rassurent pourtant : ils ne sont pas visés par les réglementations et il y a une tolérance, car leur production est en principe destinée à l'autoconsommation. Ils peuvent donc utiliser et échanger leurs semences. Mais, dans les réseaux

En France, pour commercialiser des semences, c'est-à-dire les vendre ou les donner, il faut que la variété soit inscrite au Catalogue officiel. C'est le Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences (Geves) qui est chargé de valider cette inscription. Il faut pour cela que la variété soit dénommée, qu'elle se distingue des variétés déjà inscrites et qu'elle soit homogène et stable dans le temps. Qu'importe la saveur ! Les semences paysannes ne répondent pas à ces critères car elles produisent des fruits et des légumes trop divers. Ces semences paysannes sont le fruit de longues années de sélection et de multiplication artisanale, avant que ne s'impose la sélection variétale pour obtenir des lignées pures, conformes aux critères du catalogue. C'est pourtant leur variabilité



Le catalogue Vilmorin de 1891



Vers une standardisation de notre alimentation

Aujourd'hui, plus question de ressemer librement une partie de sa récolte.

commerciaux de distribution (magasins, coopératives qui vendent en ligne...), ils ne pourront acheter que des variétés, même anciennes, inscrites au Catalogue et qui répondent aux critères du Geves. Si vous décidez de produire vos propres semences, rien de plus facile. Attention cependant, certaines semences industrielles donnent le jour à des plantes dont les graines ne peuvent être ressemées. Les variétés hybrides dites « F1 », issues d'une première génération de croisements, sont le plus souvent stériles. Pour récolter les graines, il suffit d'attendre que les fleurs se fanent et que les graines se forment et mûrissent. Comment savoir si c'est le bon moment ? Facile ! Une graine est mûre si elle se détache facilement, prête à rejoindre

le sol. Dans le cas des tomates, vous devrez couper un fruit bien mûr, verser dans un verre le jus et les graines, laisser fermenter ce mélange quarante-huit heures, rincer ensuite les graines et les faire sécher. Veillez ensuite à bien identifier et dater les pots ou les sachets dans lesquels vous les conserverez, à l'abri de la lumière et de l'humidité. Les graines peuvent se garder pendant des années, de quatre à six ans en général et jusqu'à dix ans pour les haricots. En optant pour des semences paysannes et non pas industrielles, vous participez à la conservation de la biodiversité dans nos jardins... et la variété des goûts dans nos assiettes ! ■

PIERRE LEFÈVRE



Pour les semenciers, mieux vaut commercialiser un nombre restreint de variétés mais en très grosse quantité pour rentabiliser les coûts de développement.

ON CULTIVE LOCALEMENT LES VARIÉTÉS ANCIENNES

Le potager de La Grange-la-Prévôté

C'est au sud-est de Paris, à deux pas du Parc naturel du Gâtinais, que se trouve le jardin potager du domaine de La Grange-la-Prévôté. Le potager s'étend sur 1,5 hectare, à l'emplacement même de l'ancien potager de 1760. Dédié aux variétés anciennes, il a vocation à diffuser les variétés de collection. C'est ainsi qu'y sont cultivés les fraisiers Madame Moutot, qui offrent de gros fruits dont la saveur est sans comparaison avec celle de la toute jeune Gariguette. Des tomates aux jolis noms – Merveille des Marchés, Précoce des Halles – s'y épanouissent, tout comme les épinards Monstrueux de Viroflay ou les surprenantes carottes Marché de Paris, petites et rondes. La production n'est pour le moment vendue qu'aux associations. Expérimental et pédagogique, le potager est une des composantes du Centre régional de ressources génétiques implanté dans la propriété, qui comprend également un pavillon dédié à l'étude des variétés de plantes cultivées. Le château accueille des expositions et loge les chercheurs.

Renseignements : Domaine de La Grange-la-Prévôté, avenue du 8-Mai-1945, 77176 Savigny-le-Temple, tél. : 01 60 63 29 40

Le Verger de Port-Royal

Catillac, Chat rôti, Beurré d'Angleterre, Ah mon Dieu !... Cet inventaire poétique est celui des poiriers qui poussent au Verger de Port-Royal. Des variétés qui datent uniquement du XVII^e siècle. De petits arbres s'alignent sagement depuis 2009, année où l'association *Les amis du dehors* a conçu de recréer le verger de Robert Arnauld d'Andilly, l'un des solitaires de Port-Royal les plus connus. Devenu « intendant des jardins », il s'est passionné pour les arbres fruitiers et pour la poire, fruit des rois.

Le verger a vocation de collection. Aujourd'hui, les jardiniers amateurs et bénévoles de l'association s'y affairant mois après mois pour tailler, désherber, traiter de façon préventive avec une décoction de prêle, éclaircir et, bien sûr, cueillir les fruits mûrs.

Renseignements : Les amis du dehors, 7, rue Robert-Flcury, 78114 Magny-les-Hameaux, tél. : 06 80 94 95 76, www.amisdudehors.org



DÉFI COLLECTIF POUR ÉNERGIE POSITIVE

Comment répondre aux exigences du protocole de Kyoto ? Depuis six ans, l'ADEME et l'ONG Prioriterre mettent les particuliers au défi d'atteindre 8 % d'économie d'énergie pendant l'hiver. Le challenge s'appelle « Défi familles à énergie positive » et déborde d'inventivité. Cette année, le Sud-Yvelines y a participé.

Samedi 16 novembre 2013, le coup d'envoi est lancé : « *Donnez de l'élan à vos envies de faire des économies d'énergie !* » écrit l'Agence locale de l'énergie et du climat de Saint-Quentin-en-Yvelines (Alec SQY) qui relaie officiellement le défi national avec le Parc. Votre mission, si vous l'acceptez : « *les familles, regroupées par équipes, auront six mois pour réduire de 8 % leur consommation d'énergie par rapport à l'hiver dernier, uniquement par des gestes du quotidien. Elles seront pour cela accompagnées par un capitaine d'équipe formé à cet effet et par les professionnels de l'espace Info-Énergie.* »

55 familles ont répondu à l'appel.

« *Concerné par les questions d'économie d'énergie, impliqué dans l'association Villages d'Yvelines en transition, je me suis dit que c'était un bon moyen de mettre en application mes idées. Alors, je me suis lancé* », confie Olivier Guittard. Le chef d'équipe doit alors recruter



des familles pour participer au défi. « *Ce n'était pas évident. Les membres de l'association et mes amis pensaient déjà être au taquet niveau économie d'énergie. Personne ne voyait vraiment comment économiser plus.* » Olivier parvient néanmoins à réunir autour du projet un beau panel de la population : seniors, familles avec enfants, familles avec ados... Tous habitent en pavillon, sauf lui.

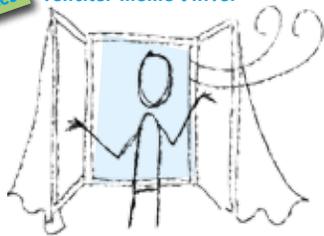
Pour accomplir la mission, on fournit l'antisèche (le guide des 100 éco-gestes) et les armes : un débitmètre pour traquer les gouttes d'eau en trop, un thermomètre/hydromètre mouchard des températures et des taux d'humidité,

un wattmètre pour connaître la consommation des appareils électriques en temps réel, un luxmètre pour ceux qui ont besoin d'y voir clair et un « trucomètre » qui n'a aucun nom mais mesure la température des murs en surface (un genre de thermomètre infrarouge). Chaque équipe doit ensuite imaginer des solutions à sa portée.

Fabriquer un rideau de porte, une marmite norvégienne (genre de cocotte-thermos qui permet de poursuivre la cuisson sans source d'énergie), faire des concours de boudins de porte, tout est permis. Dans la famille de Magny qui regroupe huit foyers, chacun y

les 100 éco-gestes

Pour consommer moins, ventiler même l'hiver



L'air humide est plus difficile à chauffer*. Ouvrir chaque jour les fenêtres en grand 5 min maxi = l'air est renouvelé, sans que les murs et le mobilier aient le temps de refroidir.

les 100 éco-gestes

Rincer la vaisselle à l'eau froide



Si l'eau chaude et le savon servent à dégraisser la vaisselle, l'eau froide suffit pour bien rincer.

les 100 éco-gestes

Dépoussiérer les radiateurs



La poussière bride leur performance. On gagne 10 % d'efficacité par ce geste simple et régulier.

les 100 éco-gestes

Installer un thermostat avec programmeur



Baisser la température et l'adapter aux heures de présence dans les pièces de vie permet jusqu'à 30 % d'économie.

*Or, les occupants produisent de la vapeur d'eau

va de son bon plan. Nadia rince sa vaisselle à l'eau froide, fait refroidir ses plats sur le rebord de la fenêtre avant de les mettre au frigo, ferme ses volets. Céline aère tous les jours, coupe l'eau quand elle part en vacances et dégivre régulièrement son congélateur. Françoise, elle, a mis des interrupteurs partout, ne repasse qu'une seule fois par mois et préfère le balai à l'aspirateur. Brigitte installe des cartons entre ses fenêtres et ses volets. Charles a posé des Velux pour plus de lumière naturelle et tente des expériences plus extrêmes comme les soirées à la bougie avec sa famille.

« Dans notre équipe, raconte Olivier, nous avons une personne très concernée par les économies d'eau. Dans sa douche, elle a installé un seau pour récupérer l'eau qui coule le temps de trouver la bonne température. Ces quelques litres sauvés servent alors à alimenter les toilettes. » Dans les familles avec ados, l'instauration de douches plus courtes se monnaie contre le partage des potentielles économies réalisées grâce au défi. D'autres installent des plaques réfléchissantes derrière les radiateurs, suppriment le deuxième vieux frigo à la cave... « Tous les 15 jours, chacun doit relever les compteurs et entrer les infos sur le site Internet créé par Prioriterre et financé par l'ADEME. Ça permet de voir les progrès quasiment en temps réel. »

Au mois de février, à mi-parcours, une réunion de toutes les équipes rend publics les premiers chiffres. « Il y avait un vrai défi, témoigne Olivier, on ne voulait pas que notre groupe ne parvienne pas à le relever. L'émulation est importante dans ce genre de projet. » Le 23 mai, les jeux sont faits. L'agence proclame les résultats et invite sur la première marche, l'équipe Watt Watt Watt et ses 24 % d'économie d'énergie. Suivent ensuite *ex æquo* Betty Boop et l'Équipe équipée, 16 % d'économies chacune. L'équipe d'Olivier a réussi quant à elle à économiser 13 % d'énergie alors qu'aucun effort supplémentaire ne semblait imaginable au début de l'aventure.

« Bravo à tous les participants de cette édition Sud-Yvelines qui ont permis de diminuer en moyenne de 15 % leur consommation d'énergie, se félicite l'Alec SQY. Ce sont 94 616 kWh économisés

les 100 éco-gestes Mettre un couvercle sur les casseroles



Vous pouvez économiser 25 % de l'énergie nécessaire à la cuisson (et de 40 à 70 % si vous utilisez une cocotte minute.)

les 100 éco-gestes Température eau chaude entre 55 et 60 °C et détartrage



Au-dessus de 60°C, le tartre se dépose davantage sur les résistances ; l'eau chauffe moins vite et la consommation d'énergie augmente. (Ne pas régler en dessous de 55° pour éviter le développement de bactéries) Prévoir un détartrage de la chaudière tous les 2 ans.

les 100 éco-gestes Volets fermés, rideaux épais aux fenêtres



Des volets et rideaux épais fermés pendant la nuit réduisent la déperdition de chaleur pour la fenêtre (jusqu'à 60 %) et la sensation d'inconfort liée à la paroi froide. Cette mesure peut permettre 10 % d'économie du chauffage.

les 100 éco-gestes Utiliser des multiprises ou minuterie pour couper les veilles des appareils



Box Internet, télé... de nombreux appareils restent allumés ou en veille même quand on ne s'en sert pas. Utiliser l'interrupteur d'une multiprise (ou une minuterie réglée sur vos modes de vie) permet d'économiser jusqu'à 600 kWh/an.

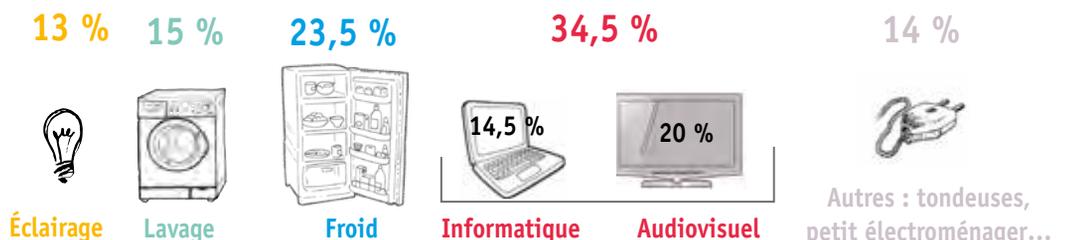
par les inscrits et, ainsi, 15 101 kg de CO₂ évités dans le Sud-Yvelines ! » « Le concours est aujourd'hui terminé, mais nos habitudes ont été durablement modifiées, explique Olivier. Avec les participants, on continue à échanger et à imaginer de nouvelles solutions. » Le petit groupe se penche actuellement sur des travaux collectifs d'isolation. Très riche, toute cette énergie positive ! ■

HÉLÈNE BINET

Rejoignez la famille

Pourquoi participer à ce projet, vous aussi ? Pour faire des économies, pour réfléchir en équipe, pour échanger et jouer. Les pré-inscriptions sont ouvertes à l'adresse faep@energie-sqy.com, et la fête de lancement est prévue courant novembre 2014.

les principales sources de consommation d'électricité à la maison



COWORKING :

CES ESPACES OÙ L'ON PARTAGE DES BUREAUX ET BIEN PLUS ENCORE

Partager des bureaux et des idées : voilà l'esprit des espaces de coworking où se retrouvent indépendants et télétravailleurs. De plus en plus fréquents dans les grandes villes, ces nouveaux lieux de travail commencent à émerger en milieu rural. Bientôt dans le Parc ?

Fauteuils prune et vert anis, parquet, grandes baies vitrées, plantes vertes et tableaux design : vous n'êtes pas au showroom d'Ikéo mais chez B-libre, un nouvel espace de coworking installé au quatrième étage de la tour Edison à Guyancourt. Tous les jours, travailleurs indépendants et télétravailleurs viennent y plancher, légers comme un MacBook et un téléphone portable réunis. Certains sont naturopathes, d'autres cadres dans une multinationale, d'autres encore agents immobiliers. « Venez travailler comme vous êtes, faites du networking et développez votre business ! » annonce Vana Ellis, la fondatrice de cet espace où l'on se partage le Wi-Fi très haut débit comme les pauses café. Seule condition : venir travailler au moins une demi-journée. « Je ne fais pas de la location horaire, ce n'est pas dans l'esprit. »

Imprimantes, vidéoprojecteurs, salles de réunion, B-libre assure les prestations classiques mais bien plus encore. Depuis le printemps, B2C Conciergerie, l'un des membres de l'espace, propose ses services aux adhérents : pressing, cordonnerie, réservation de taxis, paniers de légumes... Des journées pour se



chouchouter et découvrir les médecines douces sont également organisées. Régulièrement, un comptable assure une permanence. « Les projets naissent avec les membres, se félicite Vana. Un espace de coworking est avant tout fondé sur la convivialité, la connexion et la communauté. »

Rester autonomes sans être isolés

« Le coworking est né du besoin d'échanges de la communauté grandissante des indépendants, expliquent les fondateurs de Mutinerie, un espace de coworking dans le XIX^e arrondissement parisien.

Imaginez un espace où ces indépendants travaillent ensemble mais pour des clients distincts, un environnement stimulant, sans hiérarchie, sans compétition, un cadre convivial et cosy. » Depuis quelques années, s'ils n'ont pas encore colonisé les Yvelines, ils essaient pourtant un peu partout en Île-de-France.

« Actuellement nous comptons presque une centaine d'espaces de travail collaboratif (espaces de coworking, télécentres, fablabs*, essentiellement) et entre trente et quarante projets en cours, explique Marie-Hélène Feron, chargée de mission à La Fonderie, agence numérique d'Île-de-France. Ces tiers-lieux sont majoritairement portés par des



Avant, vous étiez seul, tellement seul...

Seul à comprendre en quoi consiste vraiment votre travail, seul dans la joie, seul dans la peine. Retrouvez sur le blog de Mutinerie les dix bonnes raisons de devenir coworker : www.mutinerie.org/10-bonnes-raisons-de-devenir-coworker/#.U5bEVF5yoQd



Des espaces basés sur la convivialité et la connexion des projets

ENTRETIEN

Michael Schwartz,
fondateur de La Cordée,
espaces de coworking à Lyon,
Paris, Morez, Villefranche.

Vous avez déjà monté six espaces de coworking, dont certains en milieu rural. Quel est le premier ingrédient pour que cela fonctionne ?

Si les jeunes générations urbaines sont habituées à ce mode de travail, nomade et collaboratif, cela est moins évident pour leurs aînés. Il est donc important dans un premier temps de faire connaître cette nouvelle façon de travailler. Cela passe par un travail de sensibilisation des politiques et des populations locales.

Existe-t-il des territoires ruraux particulièrement propices au coworking ?

Nous avons remarqué que cela fonctionnait bien dans des territoires où les cadres supérieurs étaient largement représentés et où les temps de transport étaient élevés. Mais ce n'est pas suffisant, il faut que ces populations aient la possibilité de télétravailler. Ce qui n'est pas toujours évident quand on est sur des fonctions de production ou d'encadrement.

Peut-on installer des espaces de coworking partout ?

Globalement, on s'est rendu compte que les membres fréquentaient ces espaces sans réfléchir lorsqu'ils se trouvaient à moins de quinze minutes de trajet. Entre un quart d'heure et une demi-heure ils y viennent régulièrement. Au-delà, c'est plus compliqué. Il est donc préférable que l'espace soit relativement facile d'accès.



Par quoi commence-t-on ?

Par mettre tous les acteurs dans le coup, les chambres de commerce, les incubateurs, les partenaires locaux. Il faut fédérer et unifier l'écosystème. Ensuite, inutile de commencer avec une énorme communauté, il suffit qu'une poignée de passionnés se saisissent de l'idée et la fassent grandir. Après, le monde attire le monde.

Faut-il forcément la fibre optique et être à la pointe de la technologie pour se lancer ?

Non, une ou deux connexions ADSL suffisent à faire travailler une quinzaine de personnes.

Le lieu d'accueil doit-il avoir un charme particulier ?

Il faut qu'il se détache du bureau traditionnel et présenter une vraie chaleur, avec un grand espace café par exemple. Souvent on retrouve l'esprit loft avec parquet et grande baie vitrée, mais il peut en être tout autrement, à partir du moment où les coworkers se croisent, discutent et que l'espace a l'air bien habité. À Lyon, nous avons instauré la salle de sieste. Et ça plait énormément !

Enfin, faut-il prendre une forme juridique particulière pour ouvrir un espace de coworking ?

Grande question que voilà ! Il n'y a pas de statut meilleur qu'un autre. C'est avant tout une question de financement et de niveau d'implication de la collectivité : SCIC quand la collectivité est impliquée dans la gestion, association quand il faut un soutien financier permanent, association/SCOP/entreprise sinon. ■

associations ou des entreprises, très peu par des collectivités ! » Le plus souvent, les collectivités mettent à disposition des locaux, les rénovent et confient ensuite la gestion du lieu à un opérateur privé. Et sinon, ça coûte cher de venir travailler dans ces espaces ? À Guyancourt, 20 euros par demi-journée. Ailleurs, les coûts sont variables selon les territoires. « Au centre de Paris, un poste au mois peut coûter entre 290 et 450 euros environ, précise Marie-Hélène. En zone rurale, les surfaces sont plutôt plus importantes et moins chères. » « Je respecte à B-libre la zone d'intimité, explique, quant à elle, Vana Ellis, c'est-à-dire un rayon de 70 à 80 centimètres par personne. Je ne veux pas que l'on soit tassés. » Réussir à faire cohabiter convivialité et intimité, efficacité et décontraction, c'est là tout le secret de ces nouveaux espaces partagés. ■

HÉLÈNE BINET

**lieux partagés pour la fabrication de toutes sortes d'objets et de prototypes.*

Un espace près de chez moi ?

Retrouvez sur www.neo-nomade.com ou sur www.eworky.com l'ensemble des espaces de coworking, les télécentres ou les bureaux partagés.



Les espaces de coworking sont nés à San Francisco en 2005. Ces espaces de travail partagés, tiers-lieux entre le travail à domicile et le travail en entreprise, se développent rapidement dans le monde entier.

PRAIRIES FLEURIES SUR LE PODIUM DE LA BIODIVERSITÉ

Si Monet avait été de ce temps, il aurait sans nul doute adoré les prairies fleuries en compétition pour ce premier concours organisé sur le Parc. Mais l'esthétisme ne figure pas parmi les critères de ce concours agro-écologique. Au printemps dernier, un jury a distingué les prairies fourragères les plus riches sur le plan de la biodiversité.



La remise des prix aura lieu à l'occasion du marché fermier organisé par le CIVAM le samedi 20 septembre à 11 h 30 à la ferme de Grand'Maison à Chevreuse. Les récompenses seront offertes par le Parc, la Banque Populaire et la Jardinerie de Chevreuse.

Ça s'est passé le 20 mai dernier. Un comité composé d'agronomes, de naturalistes, d'un apiculteur et d'un vétérinaire a arpenté les prés des agriculteurs participant au premier concours des prairies fleuries. « Pour cette première édition, les éleveurs devaient proposer une prairie de fauche de leur exploitation sur laquelle ils s'engageaient à ne pas faucher avant le passage du jury », explique le chargé d'études Alexandre Mari. Équipés de bottes et armés de filets à papillons et de loupes, les experts disposaient de 50 minutes pour évaluer les atouts et les faiblesses des parcelles, selon une grille d'analyse précise.

Avec 54 points sur 66, le Haras du Petit Paris à Poigny-la-Forêt a reçu le 1^{er} prix d'excellence écologique. Il faut dire que la parcelle, habitée par un joli troupeau de chèvres poitevines et alpines, cumule pas mal de bons points. 32 espèces végétales y ont été recensées, dont 8 appartenant à des groupes figurant sur la liste nationale des plantes indicatrices du concours. La prairie a également un bon rendement et fournit 4 tonnes de fourrage à l'hectare. Enfin, les experts ont jugé



le mélange tiges/feuilles et le rapport entre graminées et légumineuses bien équilibrés et particulièrement bénéfiques pour la santé des biquettes. « Nous félicitons Fabien Le Coidic qui est donc le lauréat de ce concours local, rapporte Alexandre Mari. Sa parcelle sera invitée à concourir au Concours général agricole

dans la catégorie "Fauche et pâture (plaine ou colline)" en compétition avec les lauréats des autres territoires organisateurs du concours partout en France. Le résultat définitif sera proclamé lors du prochain salon de l'Agriculture à Paris. » ■

HÉLÈNE BINET

La prairie fleurie expliquée à ma fille

Par Alexandre Mari,
chargé d'études au Parc

À quoi ça sert, une prairie fleurie ? À faire joli ?

Une prairie fleurie, telle que nous l'entendons ici, est avant tout une prairie naturelle sauvage qui présente un intérêt agronomique. Ce n'est pas une prairie que l'on sème pour faire joli. C'est un espace qui sert à nourrir des bêtes. Les plantes qui y poussent sont fauchées et données en foin aux animaux : chèvres, vaches, moutons...

Une prairie garde-manger, ça s'entretient ?

Bien sûr. On peut choisir de laisser la nature se développer et faucher une ou deux fois par an. Mais on peut aussi ajouter de l'engrais (organique ou minéral), ce qui favorise les graminées mais étouffe progressivement les dicotylédones (plantes à fleurs). On peut même labourer l'espace et ressemer un mélange fait d'une dizaine d'espèces (quand les prairies naturelles peuvent en présenter jusqu'à 80 !). Pour le Parc, la meilleure prairie est celle qui présente un bon rendement fourrager et une belle collection de plantes spontanées et de fleurs notamment très utiles pour les pollinisateurs. C'est le cas de prairies naturelles pâturées ou fauchées. Elles sont utiles pour la biodiversité mais apportent également aux troupeaux une alimentation diversifiée.

Il y a des plantes qui soignent les animaux ?

Plein. Certaines espèces ont des actions antiparasitaires par exemple, d'autres sont anti-inflammatoires et certaines ont simplement un feuillage rafraîchissant.... Les donner au troupeau permet de limiter le recours aux médicaments.

Une prairie entièrement naturelle, sur laquelle l'homme n'interviendrait pas, ça existe ?

Non, parce que sans entretien, une prairie est rapidement colonisée par les arbustes, puis les arbres, et finit par devenir une forêt. Une prairie doit être entretenue par le pâturage, la fauche ou les deux.

Les prairies en réserve de chasse, pleines de couleurs, pourraient-elles remporter le premier prix ?

Pas du tout. Parce que ce sont systématiquement des prairies où des espèces ont été semées. Certaines pour attirer le petit gibier, d'autres pour leur production mellifère. Avec ce genre de prairies, on n'est pas du tout dans le contexte du concours qui valorise avant tout les prairies d'intérêt fourrager.

On les trouve dans les prairies

1 Flouve odorante

(*Anthoxanthum odoratum*)

Je suis l'herbe au bison de la vodka. Quand je me dessèche, je dégage une délicieuse odeur de vanille. J'aime les prairies sèches, fauchées et pâturées.

2 Achillée millefeuille

(*Achillea millefolium*)

Avec moi, les défenses immunitaires sont stimulées, et on dit que le mythique Achille s'est servi de moi pour soigner ses blessures. Pourtant tout le monde ne m'apprécie pas. Mes principaux brouteurs sont des ovins.

3 Dactyle aggloméré

(*Dactylis glomerata*)

Je suis commune mais pour autant, je suis particulièrement productive. Je m'adapte à tous les sols, je résiste aux sécheresses, je réagis bien aux apports d'azote. Que voulez-vous, je suis parfaite !

4 Lotier corniculé

(*Lotus corniculatus*)

On dit que je suis indispensable à la préservation des insectes. Mes fleurs sont jaunes et attirent particulièrement les abeilles. Mes feuilles nourrissent les chenilles de douze espèces de papillons, dont certaines sont menacées.

5 Centaurée jacée (*Centaurea jacea*)

Je suis un petit pompon violet qui aime les prés secs, les bords de routes, les broussailles et les endroits rocailleux. La légende dit que j'ai guéri un centaure de ses blessures...

6 Silène fleur de coucou

(*Lychnis flos-cuculi*)

Quand le coucou se met à chanter, je commence à fleurir. Mes terrains préférés ? Les prairies humides, marécages, tourbières, bref tout lieu humide sur sol riche. Les insectes longicornes et les diptères savent toujours où me trouver pour croquer mes fleurs.

7 Oseille commune

(*Rumex acetosa*)

On m'appelle aussi la Grande Oseille, l'Oseille des prés ou la Vinette, et on me cultive souvent dans les potagers. Mon goût acidulé ? Il vient de l'acide ascorbique contenu dans mes feuilles. Les cheptels m'apprécient dans leur ration fourragère.

8 Plantain lancéolé

(*Plantago lanceolata*)

Mon surnom ? Herbe à cinq coutures ou à cinq côtes. On me remarque aussi pour mes feuilles en forme de fer de lance et mes super pouvoirs. Personne ne peut comme moi purifier le sang, les poumons et l'estomac des herbivores.



AU RAYON PARC...

Faire ses emplettes à la supérette toute proche et trouver en tête de gondole un assortiment de près de 20 produits du Parc, voilà une bonne idée locale !

Et qui va voir le jour au début de l'automne dans une dizaine de points de vente partenaires.

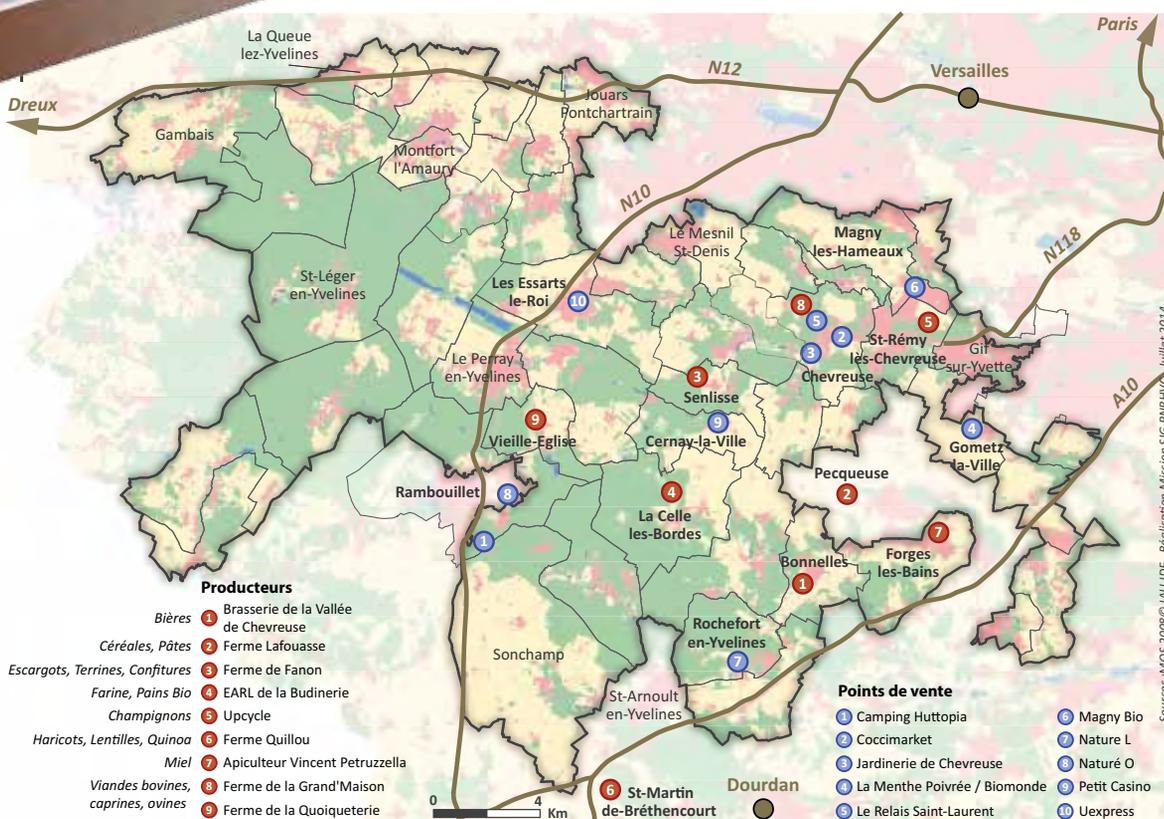


Pour préparer votre menu local lors de vos prochaines courses, vous aurez le choix entre terrines, pâtés, rillettes, saucissons secs, lentilles, haricots verts, pâtes, farines, bières, jus de pomme, miel et, nouveauté originale, une boîte à champignons qui vous fournira trois récoltes de pleurotes après 10 jours d'arrosage infime.

Plus d'un commerce du Parc – épicerie, boulangerie... – mettaient déjà en valeur spécialités ou productions du terroir. Ce mode de distribution en

circuit court est encouragé et apprécié de tous : consommateurs, commerçants, producteurs. Particulièrement favorable à cette démarche, le Parc a souhaité développer ces implantations. L'équipe de la mission Développement économique a cherché tout d'abord à adapter et adopter une approche commerciale qui satisfasse magasins et agriculteurs. La réflexion s'est portée sur toute la chaîne de distribution : optimisation de la logistique de livraison, modes de contrôle et de suivi des produits en

Commerces et fermes partenaires de l'opération





rayon pour pérenniser leur approvisionnement, conception d'une tête de gondole spécifique et dédiée aux produits non périssables siglés Marque Parc, référencement en rayon...

Un travail de concertation a été mené avec les différents protagonistes. Plus qu'une aide, c'est un véritable plan marketing qui a été mis en œuvre par Baya Ouhachi, stagiaire en licence « Marketing responsable » à l'IUT de Rambouillet, au profit des producteurs locaux dont la structure artisanale, réduite souvent à une ou deux personnes, ne permettait pas d'élaborer une telle stratégie.

« Notre objectif est d'accompagner efficacement la diffusion des produits locaux, et notamment les produits marqués Parc, et que leur notoriété progresse, confie Xavier Stephan, chargé du projet au Parc. Nous souhaitons que les productions des fermes puissent être distribuées au plus près de celles-ci afin de faciliter leur livraison. Des opérations de marketing sont prévues ; fiches produits, présentation des fermes, idées de recettes ou encore mise en avant d'un "produit du mois". Divers projets marketing apparaîtront dès lors plus facilement, aidés par un présentoir spécifique en tête de gondole. »

Renforcer la Marque Parc, apporter de l'authenticité aux consommateurs, aider les petits producteurs, le cocktail s'annonce prometteur... J'achète !



Témoignages

Stéphane Delommez

U Express – Les Essarts-le-Roi

Faire travailler les producteurs locaux fait totalement partie de mon éthique. Je les accueille déjà régulièrement dans le hall d'entrée du magasin pour qu'ils puissent exposer leurs productions. Leur donner une place permanente dans le magasin sera un atout pour eux comme pour nous. Nous devons être vigilants ensemble et veiller à ce que les produits régionaux soient toujours accessibles pour les clients, aussi bien sur le plan de l'approvisionnement que sur le plan de la politique tarifaire.

Stéphane Rous

La Ferme de Fanon – Senlis

Depuis deux ans, j'expérimente la mise en place de mes productions dans plusieurs enseignes en Île-de-France. J'ai réalisé des petites fiches qui présentent succinctement les produits et précisent qu'ils sont élaborés totalement dans le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse. Je veux aujourd'hui privilégier les communes du Parc ; la proximité est aussi plus facile à gérer pour nous. Le lien direct avec les gérants des magasins qui vont mettre nos produits en valeur et inciter leur clientèle à mieux nous connaître est un très bon point. Chacun fait un effort, révisé sa marge et tous en tirent des bénéfices. Cette tête de gondole « Parc » dans les supermarchés nous permettra de jouer la carte « Fait par nous, chez nous, pour vous ». En fonction de la saisonnalité de certains produits, il faudra que nous gérons au plus juste les quantités, ne pas s'engager auprès d'un trop grand nombre de points de vente, savoir dire « Au-delà, je ne sais pas faire » pour ne pas prendre le risque d'avoir un rayon vide au bout de six mois. ■

PATRICK BLANC



Repérage de l'espace de vente directe dans le supermarché des Essarts-le-Roi

15



Production d'escargots à Senlis

RANDO, CYCLO, DODO : QUAND LE PARC ACCUEILLE LES VÉLOS

Dans le Parc naturel, déjà 3 hébergeurs, 2 sites et 2 offices de tourisme équipés pour accueillir les cyclistes de passage

C'est un petit vélo blanc sur fond vert, un cycliste que l'on s'apprête à accueillir dans sa chambre d'hôtes ou son établissement touristique. Le logo « Accueil Vélo » vient tout juste de fleurir sur le Parc et symbolise l'ouverture du territoire aux deux roues. Découverte.

16

Éric, Ebtissème et leurs trois enfants de 10 à 13 ans l'ont fait : partir de Notre-Dame de Paris pour arriver au Mont-Saint-Michel à la seule force de leurs mollets. Ils peuvent désormais ajouter « la Véloscénie » à leur carnet d'itinéraires à bicyclette. Pendant 440 kilomètres, la famille a suivi pistes cyclables, chemins et petites routes balisées, découvert le Perche, le bocage normand, visité moult châteaux et traversé trois Parcs naturels régionaux dont celui de la Vallée de Chevreuse. « Nous avons déjà roulé sur les routes de France, et le moins que l'on puisse dire, c'est que la Véloscénie nous a offert le plus beau parcours, témoigne le père de famille. Imaginez, Notre-Dame de Paris, les parcs et les châteaux de Sceaux, de Rambouillet, de Carrouges et, je garde le plus beau pour la fin, de Maintenon (...). Bien sûr le terrain est parfois vallonné, mais il faut bien mériter sa bolée de cidre lorsque vous serez en Normandie par exemple. »

Ce nouvel itinéraire vient de souffler sa première bougie et reste encore à affiner, notamment sur la partie Parc. Pour y parvenir, de nombreux partenaires sont mobilisés : 4 régions, 8 départements, 3 Parcs naturels régionaux et l'État. L'objectif ? Offrir un parcours sécurisé

pour les vélos et figurer prochainement au palmarès des itinéraires majeurs comme la Loire à vélo, l'Avenue Verte London-Paris...

Le label des amis des cyclistes

En attendant ces aménagements, les villages du Parc s'organisent pour mieux recevoir les petites reines. Récemment, certains établissements ont même décroché le label Accueil Vélo. Selon les critères nationaux, cela signifie qu'ils se trouvent à moins de 5 kilomètres d'un itinéraire cyclable, qu'ils disposent d'un abri à vélo sécurisé, que les hôtes sont également capables de chouchouter les cyclistes en leur donnant des conseils et des informations utiles (non non, le massage de mollets n'est pas forcément obligatoire pour obtenir le label). À ce jour, deux chambres d'hôtes, l'une à Bullion, l'autre à Rochefort-en-Yvelines, ont reçu l'estampille. Le château de la Madeleine vient également de l'obtenir.

« La marque Accueil Vélo, c'est un vrai référentiel de qualité avec des services adaptés à vos besoins, explique le site d'Yvelines Tourisme. L'accueil est personnalisé et attentionné : vous

avez accès à Internet, aux conditions météorologiques, vous obtiendrez de vrais conseils sur les itinéraires à vélo et les sites à visiter, votre vélo sera toujours stationné à proximité lorsque vous visiterez et dans un abri sécurisé (couvert et fermé) pour la nuit. Dans les hébergements, vous trouverez à votre disposition un kit complet de réparation, un service de transfert des bagages, des équipements pour le nettoyage des vélos et même de votre linge ! »





Paris – Le Mont-Saint-Michel à bicyclette, c'est :

442,1 KM DE PARCOURS DONT :

- 130 km de **voies vertes**
- 312,1 km de **voies partagées** au trafic limité
- **4 régions traversées** : Île-de-France, Centre, Pays de la Loire, Basse-Normandie
- **8 départements** : Paris, Hauts-de-Seine, Essonne, Yvelines, Eure-et-Loir, Orne, Mayenne, Manche
- **3 Parcs naturels régionaux** : Haute Vallée de Chevreuse, Perche, Normandie-Maine
- **5 sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO** : Notre-Dame de Paris, Paris-Rives de Seine, le château de Versailles, Notre-Dame de Chartres et Le Mont-Saint-Michel.



Une voie réservée sur l'itinéraire sud est en cours de réalisation

Jacques Rez, propriétaire de la chambre d'hôtes labellisée Le Nid de Rochefort, accueille très régulièrement des cyclotouristes. « La semaine dernière, j'avais des Italiens. L'important pour bien recevoir les cyclos, c'est de comprendre leurs besoins. Ça tombe bien, je suis sportif moi-même. Quand ils arrivent, s'ils viennent de Paris, ils ont déjà entre 55 et 82 kilomètres dans les pattes (la marge est due à leur faculté à se perdre ou non, NDLR), la première chose qu'ils demandent c'est à boire. Ensuite, ils ont toujours envie de raconter ce qu'ils ont vu, de partager. Les rencontres sont spontanées, sans chichi. » Comme Jacques connaît la région comme sa poche et pratique le VTT, il envoie les cyclistes découvrir le coin qu'il arpente lui-même depuis quinze ans. « Souvent mes suggestions exigent de s'offrir un petit crochet. Mais

s'accorder une pause dans le Parc en solitaire avant les hordes du Mont-Saint-Michel vaut bien quelques coups de pédales supplémentaires, non ? » ■

HÉLÈNE BINET



Un réseau d'hébergeurs sur le parcours pour des haltes appréciées.

Pédaler dans le Parc ?

Toutes les infos ici :

www.parc-naturel-chevreuse.fr/velos-electriques.html

Ça pédale fort dans les Yvelines

- 650 km d'aménagements cyclables (bandes, pistes, voies vertes, voies forestières...)
- 17 établissements labellisés Accueil Vélo
- 2 grands itinéraires nationaux : l'Avenue Verte London/Paris et la Véloscénie



Le dispositif Accueil Vélo a été créé à l'initiative de la région Centre et de son comité régional du tourisme, pilote pour son parcours « La Loire à vélo ». Aujourd'hui, la propriété de la marque Accueil Vélo est partagée par le comité régional du tourisme Centre - Val de Loire et l'association France Vélo Tourisme.

Dans le Parc sont labellisés :

- Camping Huttopia (Rambouillet)
- Chambre d'hôtes « Le Nid de Rochefort » (Rochefort-en-Yvelines)
- Chambre d'hôtes « La Foulerie » (Bullion)
- Maison Elsa Triolet-Aragon (Saint-Arnoult-en-Yvelines)
- Château de la Madeleine (Chevreuse)
- Offices de tourisme de Rambouillet et de Saint-Arnoult-en-Yvelines

CONSEIL SCIENTIFIQUE

LE CERF, SUJET À THÈSE !

Un grand 16 cors,
devenu rare en forêt
domaniale selon les
photographes animaliers

Le cerf en forêt de Rambouillet ? THE ANIMAL sans conteste ! L'emblème du Parc mais aussi du massif. Deux questions reviennent fréquemment : combien sont-ils maintenant ? Combien seront-ils plus tard ? L'université, le Parc, Vinci Autoroutes vont plus loin et s'interrogent sur les effets du rail et de la route sur leur évolution génétique. Retour sur l'un des cinq doctorats en cours inspirés par le territoire du Parc.

18 L'animal majestueux est un sujet de prédilection et de débats animés pour les chasseurs, leur Fédération la FICIF*, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, les forestiers et les pouvoirs publics en charge de la sécurité routière ! Entre les amis des arbres et les amis des vieux cerfs et de leurs cors, on s'écharpe fréquemment sur le constat et c'est en sous-préfecture qu'on trouve un accord temporaire ! Sont-ils moins nombreux qu'autrefois ? Le plan de chasse de l'ONF est-il trop généreux et le gibier serait menacé ? Ou l'est-il tout juste assez et c'est la régénération du massif en raison de la gourmandise du cerf qui serait menacée, tout comme les automobilistes fréquemment victimes

de collisions ? Les mécontentements persistent année après année sans que le débat ne trouve de conclusion.

Le Parc comme le ministère de l'Environnement reformulent la question des chasseurs un peu différemment : les cerfs disposent-ils de corridors écologiques qui leur permettent de bien vivre ? Le *Cerf élaphe* (*Cervus elaphus*, population autochtone présente de très longue date dans la région) est-il entravé dans ses déplacements et à plus long terme condamné par les grandes autoroutes et voies de TGV, par l'expansion des zones urbanisées et des espaces clôturés ? On sait que l'animal apprécie l'espace : selon les saisons il se déplace parfois de plusieurs dizaines de kilomètres au gré des ressources alimentaires, de la quiétude qu'il trouve dans les domaines privés et d'un comportement social sophistiqué dont témoigne le brame (évacuation de mâles adultes concurrents). Le groupe Vinci-Autoroutes souhaitait de son côté en savoir plus, avant de mettre à l'étude l'éventualité d'un passage supérieur « grande faune » sur l'A10, une autoroute déjà ancienne qui ne possède que des passages inférieurs. Ces derniers sont peu empruntés du fait de leur étroitesse et de leur longueur par

des animaux farouches qui n'aiment pas être canalisés.

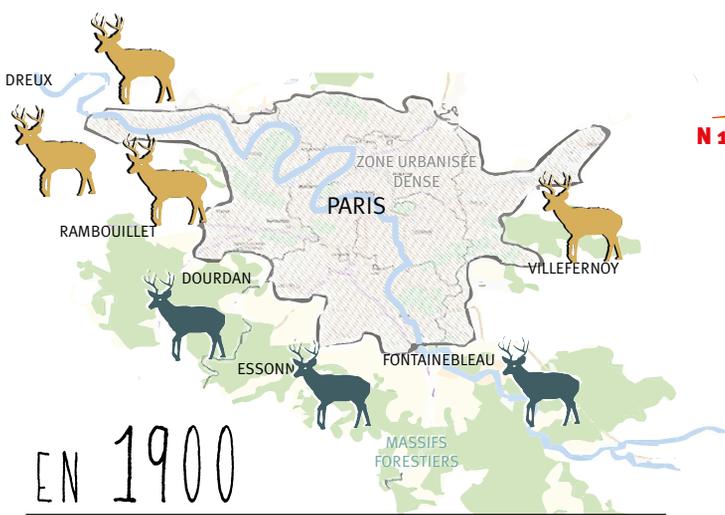
Le parc a complété ce premier diagnostic : Grégory Patek, chargé d'études Environnement a procédé à des relevés de terrain de part et d'autre de la RN 10 en 2010 qui confirment l'isolement de la grande faune, rebutée par les clôtures de plus de deux mètres le long des voies ou par les séparateurs centraux. Le franchissement est rendu plus difficile qu'il y a encore une dizaine d'années, seule l'implantation d'une passerelle



L'ancienne voie de passage au niveau d'Ablis est devenue totalement imperméable

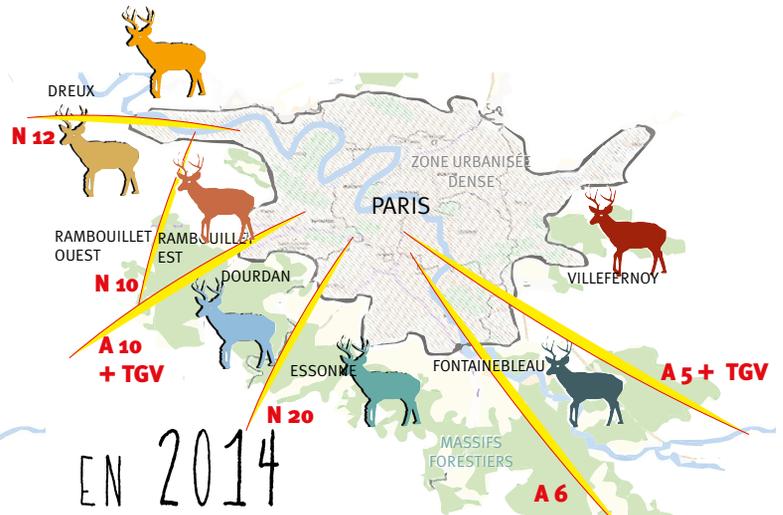


Le Cerf élaphe, une espèce présente depuis longtemps en Ile-de-France, bousculée dans ses modes de vie par l'urbanisation



EN 1900

Tous les Cerfs élaphe appartient à l'un des deux noyaux génétiques historiques



EN 2014

Malgré les passages souterrains, les grandes routes empêchent les déplacements et les mélanges : sept noyaux de population se sont différenciés génétiquement.

au sud de Rambouillet, pour rétablir un passage ancestral, semble encore jouable.

Un sujet de thèse s'est progressivement imposé : Marie Suez, doctorante de Paris VI, financée par Vinci, le ministère de la recherche et le Parc, se propose de mesurer les effets des grandes infrastructures sur l'évolution génétique des cerfs. Par chance, le bel animal a été étudié de longue date et on conserve toutes sortes de traces des populations anciennes – fragments du pelage, massacres... chassées à la fin du 19^e et tout au long du 20^e siècle.

Deux ensembles distincts de populations sont analysés, le premier au sud de l'Ile-de-France allant de la forêt de Rambouillet à la forêt de Fontainebleau, le second au sud de la Picardie – qui sert de groupe de référence – où l'infrastructure routière et ferroviaire a moins compartimenté le paysage. Il n'y a aucun échange entre les deux ensembles ; la comparaison

des patrimoines génétiques peut ainsi être faite entre des populations très différemment impactées par l'homme.

Les fédérations de chasse ont fourni pas moins de 528 prélèvements (petits morceaux de foie ou de muscle de l'animal conservés dans l'alcool) lors de deux saisons de chasse en 2012/2013 et 2013/2014. L'échantillonnage a été complété par 60 fèces - crottes pour les non-initiés ! - rapportées au printemps 2013.

Et c'est là que le génie génétique s'impose ! On peut grâce à l'extraction de l'ADN identifier le sexe et l'espèce, mettre de côté les descendants des cerfs sika introduits en 1890 dans le domaine de Rambouillet par un cadeau de l'empereur du Japon, éviter de compter deux fois les mêmes individus lorsqu'on travaille à partir de fèces...

Quant à la question posée?... Sont apparues effectivement des différences marquées entre sept noyaux de population de l'Ile-de-France là où il n'y en avait que deux autrefois. L'analyse génétique confirme l'origine commune des quatre noyaux situés sur un arc ouest-nord-est, un héritage probable des longues

chasses à courre qui contournaient Paris par le nord. Elle constate aussi une reproduction contrainte dû aux obstacles infranchissables érigés récemment qui ne permettent plus autant de mélanges. Peut-être aussi une hybridation avec les cerfs sika qui ont fait le mur... de Rambouillet, une hypothèse qui va être testée dans les prochains mois. Les populations de Dourdan, de l'Essonne et de Fontainebleau, situées sur un arc sud/sud-est qui formaient un groupe originellement homogène se distinguent elles aussi de plus en plus les unes des autres, faute de brassage.

Pour le devenir des Cerfs élaphe, l'Ile-de-France apparaît ainsi unique en Europe. C'est un exemple d'évolution génétique accélérée - synonyme de fragilité ! - dans une population pourtant qualifiée de naturelle en comparaison des espèces introduites sur le territoire français : cerfs sika, d'Ecosse...

Ce constat met-il en péril l'espèce ? Nul ne peut l'affirmer pour le moment, même si les naturalistes notent des déséquilibres : hardes plus nombreuses mais comportant moins de sujets, surconcentration dans les parcelles privées de Bullion ou de la Celle-les-Bordes entre RN10 et A 10 afin d'échapper aux promeneurs de la forêt domaniale... La thèse de Marie Suez n'est pas achevée et on attend avec impatience les premières conclusions ! Rendez-vous en 2015 ! ■

A. LE LAGADEC



Les fèces sont l'un des matériaux de l'analyse génétique

UN TABLEAU DE MAÎTRE RÉVÉLÉ À MAGNY-LES-HAMEAUX

Accroché dans l'église de Magny-les-Hameaux depuis plus d'un siècle et considéré comme une copie, un tableau représentant saint Jérôme s'avère être une œuvre majeure d'un des plus grands peintres italiens du XVII^e siècle, Guido Reni.

Le visage du vieillard est grave, penché sur la croix ; le bras est puissamment musclé, une toge pourpre cardinal drapée une partie du torse dénudé ; la main droite est posée sur un crâne tandis que la gauche frappe la poitrine d'une pierre ; le personnage est baigné de lumière dans un paysage de montagnes sombres. Rien ne laissait deviner les détails de cette composition du tableau accroché en hauteur encore en 2012 dans l'église paroissiale de Magny-les-Hameaux. Dès 2007, il suscite pourtant l'intérêt de Cécile Garguelle-Hébert, conservateur délégué des antiquités et objets d'art aux archives départementales des Yvelines, à l'occasion d'une visite de recensement « des objets dignes d'intérêt ». Il est à l'époque considéré comme une très bonne copie du XIX^e siècle d'une œuvre exécutée par le peintre italien Guido Reni, conservée à la National Gallery à Londres. « D'expérience, nous savons que de supposées copies peuvent cacher des œuvres majeures », rapporte Cécile Garguelle-Hébert. Une opération de restauration est donc programmée en 2012. Une fois décroché, le tableau est confié aux restaurateurs. C'est Michel Huet, responsable de la toile, qui dévoile l'ancienneté du tableau. La toile d'origine avait été contrecollée pour être renforcée. Une fois délicatement retiré, le tissu d'origine s'avère avoir

été réalisé manuellement. « Ce n'est qu'à partir du XIX^e siècle que les toiles sont fabriquées mécaniquement, précise Cécile Garguelle-Hébert. Elles présentent alors une trame plus régulière et souvent plus serrée. » Marie-Paule Barrat, qui travaille ensuite sur la restauration de la peinture proprement dite, confirme qu'il s'agit bien d'un tableau italien du XVII^e siècle. L'enquête se poursuit. Nathalie Volle, conservateur à l'Institut national d'histoire de l'art (Inha) prend contact avec le spécialiste de Guido Reni, Daniele Benati. Au vu du dossier documentaire et de photos, il conclut que le tableau de Magny est bien issu de l'atelier de l'artiste italien. À l'époque, les ateliers d'artistes sont des lieux où de petites mains habiles d'élèves et d'assistants s'affairent à exécuter les ordres du maître qui se contente de dessiner à grands traits le tableau. « C'était tout à la fois une production artistique et artisanale, sans rapport avec la vision encore très commune de l'artiste seul dans son atelier », explique Philippe Luez, directeur du Musée national de Port-Royal des Champs. « Les peintures de Londres et de Magny ont probablement été exécutées à partir du même pochoir, ce qui explique leur très grande similarité. »

Une figure du pénitent

Le vieillard représenté sur le tableau est saint Jérôme, un érudit issu d'une famille romaine aisée qui, au IV^e siècle, fit une nouvelle traduction en latin de l'Ancien Testament depuis l'hébreu. « Avant le XVII^e siècle, saint Jérôme est souvent représenté par la figure de l'érudit, mais, ensuite, c'est la figure du pénitent qui est privilégiée par l'Église. » Le tableau évoque ainsi saint Jérôme ermite, ascète et contemplatif, retiré dans le désert de Chalcis, aujourd'hui en Syrie.

Comment une telle œuvre majeure s'est-elle retrouvée dans l'église de Magny ? La raison en est inconnue et elle le restera sans doute... Le tableau figure pour la première fois dans les inventaires dressés en 1905.

Une origine incertaine

« Il y a un véritable marché de l'art au XVII^e siècle autour de l'atelier de Reni, qui est un peintre très recherché par des ecclésiastiques et des souverains européens, explique Cécile Garguelle-Hébert. Il n'est donc pas étonnant qu'il soit parvenu près de Paris. Le tableau a peut-être été donné à l'église au XIX^e siècle par un riche collectionneur qui a voulu faire plaisir au curé ou au maire. » Philippe Luez privilégie un autre scénario, plus séduisant mais tout aussi invérifiable. Pour lui, le tableau a pu être offert dès le XVII^e siècle en référence à ces autres ermites que sont les hommes de Port-Royal. Pour étayer son hypothèse, le conservateur rapproche saint Jérôme et les solitaires de Port-Royal des Champs ; le premier a quitté la société romaine et s'est retiré dans le désert pour traduire la Bible en latin ; les seconds sont des nobles et des bourgeois qui ont décidé de mener une vie loin des fastes de la cour de Louis XIII. Parmi eux se trouvent des écrivains influents tels que Robert Arnauld d'Andilly qui effectue la première traduction de la Bible en français. Le tableau a retrouvé ses couleurs d'origine. Il est visible au musée (gratuitement pour les habitants de Magny), mais retrouvera sa place dans l'église à l'occasion des Journées du Patrimoine, ce qui est sa vocation première, avec un système de protection adapté. ■

PIERRE LEFÈVRE

Une mission de sauvegarde

Les missions des archives départementales sont tout à la fois de nature scientifique, technique et culturelle. Il leur appartient de collecter, classer, conserver et rendre accessible la mémoire départementale, constituée avant tout de textes... Mais c'est également à elles qu'il revient de recenser, de protéger et de mettre en valeur le patrimoine vulnérable comme le *Saint Jérôme* de Magny-les-Hameaux ou les toiles marouflées de Charles-Louis de Frédy de Coubertin de l'église Saint-Martin à Chevreuse.





BALADE DES SOURCES À FORGES-LES-BAINS



Forges-les-Bains a connu un essor grâce à l'exploitation des qualités médicinales de sources d'eau. Aperçu des principaux points d'intérêts de ce village...

Balade de 6,6 km - 1 h 50



fit périlcliter l'entreprise. L'autorisation d'exploiter fut retirée en 1957.

De cette belle histoire, il ne reste qu'un plan d'eau (le Parc des Thermes) et le bâtiment de l'hôpital transformé en centre d'accueil de la DDASS jusqu'au début des années 2010.

TAPIS BLANC : Forges-les-Bains abrite une flore sauvage d'une grande variété. 510 espèces y ont été dénombrées, notamment près des zones humides, des tourbières et des étangs (Baleine et Brûle Doux près du hameau de Bajolet) où la Fougère des marais se plaît.

1 LA LÉGENDE : L'anecdote raconte que le roi Louis XIII et Anne d'Autriche, en visite chez leur médecin à Vaugrigneuse, commune voisine, auraient bu de l'eau de Forges. Celle-ci leur aurait rendu la fertilité et, après 23 ans de mariage, Louis XIV serait né grâce à ce breuvage !

3 LE CHÂTEAU : Il a été construit sous Louis XIII par le secrétaire du roi, Mathurin Le Jariel, l'une des plus grosses fortunes du royaume et devenu châtelain de Forges en 1677.

Depuis le Plateau du Diable **4**, où affleure une couche des sables siliceux de Fontainebleau, de superbes points de vue sur la plaine et la commune voisine de Briis-sous-Forges, avec son clocher et son donjon au loin sur la butte.

5 FÊTE DE LA CHÂTAIGNE : Encore très présents sur la commune, les châtaigniers contribuaient jadis à nourrir la population. Depuis 1997, une fête de la châtaigne est organisée au mois d'octobre (le dimanche 12 en 2014) : jeunes et enfants participent activement à la cueillette de quelque 400 kg de châtaignes qui seront ensuite grillées pour les visiteurs. ■

PATRICK BLANC

2 UNE EAU THÉRAPEUTIQUE : En 1832, un médecin du village relate la guérison de deux enfants scrofuleux (malades de lésions cutanées dues à la tuberculose) baignés, désaltérés et soignés uniquement à l'eau d'une source du village. Après quelques autres guérisons, plusieurs établissements thermaux seront fondés entre 1838 et 1858, dont une succursale de l'Hôpital des Enfants Malades (structure de gestion des établissements sanitaires et sociaux de Paris et sa région). La fréquentation modeste (cinq cents patients par an) conduit à la fermeture des établissements en 1890. Une société de mise en bouteille exploita ensuite l'eau, mais l'insuffisance du débit



Retrouvez le descriptif détaillé :

- dans le guide *Les plus belles balades de la Haute Vallée de Chevreuse*, Dakota Éditions
- sur le site internet du Parc, rubrique randonnée : www.parc-naturel-chevreuse.fr
- dans la plaquette balade découverte « le Tour de Forges », disponible à la Maison du Parc

AGENDA

Journées du Patrimoine

« Patrimoine culturel, patrimoine naturel »

Les 20 et 21 septembre

Un Parc naturel régional est un territoire rural, habité, reconnu pour ses patrimoines culturels, naturels et paysagers. Un territoire idéal pour les Journées du Patrimoine 2014, placées sous le signe de la rencontre des patrimoines culturel et naturel. Découvrez la riche programmation imaginée spécifiquement pour l'occasion : visites de fermes, évocation de l'arbre et de son histoire sur le territoire, regard de peintres et de photographes sur le paysage ou immersion dans le monde des carriers... Programme : www.parc-naturel-chevreuse.fr - 01 30 52 09 09

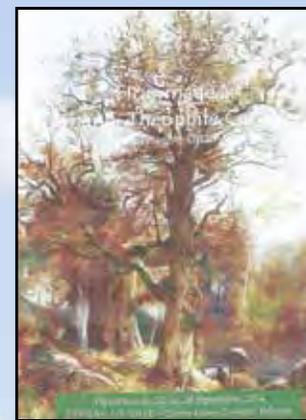


Hommage à Armand T. Cassagne

Du 20 au 28 septembre

Exposition au Centre culturel Léon-Germain Pelouse, Cernay-la-Ville

L'Association des Peintres en Vallée de Chevreuse rend cette année hommage à Armand Théophile Cassagne, peintre paysagiste de grande renommée, dessinateur, lithographe, aquarelliste et remarquable éducateur ayant publié plusieurs traités sur le dessin et la peinture. Peintres et sculpteurs contemporains associés : Abelle Sauvat, Annie Christy, Jacques Coquillay, Jean Letourneur. *Tous les jours 10H - 18H*
apevdc@gmail.com



Festiphoto

Du 26 au 28 septembre

Rambouillet

Plusieurs expositions ouvertes au Palais du roi de Rome, à l'espace Rambouillet, au haras des Bréviaires et à la Bergerie nationale. Entrée gratuite aux expositions et conférences ainsi qu'à la Bergerie nationale sur les trois jours. De 9h à 18h.
30 expositions, 100 photographes. Réservation pour les activités payantes (stages, sorties, formations...)
sur www.festiphoto-foret-rambouillet.org



Marché Paysan

samedi 20 septembre / 10 h - 18 h

Ferme de Grand'Maison, Chevreuse

Organisé par le CIVAM de l'Hurepoix : marché de producteurs, produits de saison 100% locaux et 100% fermiers, ateliers cuisine animés par un chef du territoire, visites de fermes, remises des prix du concours photo et du concours des « prairies fleuries » du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, buvette, restauration, animations pour petits et grands.
www.civamdelhurepoix.org

Balades à poneys

avec les écuries de Saint-Léger

Sam. 6 septembre, 10h30-12h

Pour débutants (- 13 ans) avec un poney adapté et encadré par des professionnels, au cœur de la forêt de Rambouillet. Tarif : 25€/personne

Dim. 7 septembre, 9h30-12h

Pour cavaliers expérimentés. Prise en main de la monture (poneys,

double poneys) en carrière pendant ½ h. Matériel fourni, mais prévoir des chaussures adaptées (bottes et vêtements selon la météo). Tarif : 36€/personne

Mercr. 10 septembre, matin

Balade en calèche pour les enfants 15 € / enfant (de 4 à 10 ans). 30 min (heure de départ selon inscription)

Réservation obligatoire
Hervé 06 08 63 89 71
www.ecuries-saintleger.fr

Balades à cheval

avec le domaine de la Mare

Réservation obligatoire
Zapp Heike 06 30 81 03 64
info@cebreviaires.com

Mercredis 3 et 10 septembre, 15h

Promenade à pied avec des ânes autour des étangs de Hollande avec accompagnateur (5-13 ans). Tarif : 25€/groupe (1 âne = 1 groupe de 5 personnes)



Samedi 13 septembre, 9h30-11h

Pour débutants, balade de 2 h aux étangs de Hollande (dont ½ h d'approche du cheval). Tarif : 40€/personne

Dimanche 14 septembre, 9h-12h30

Pour cavaliers ayant l'habitude de randonner, balade dans le massif forestier de Rambouillet (dont 1 h d'approche du cheval). Tarif : 60€/personne

Samedi 4 octobre

Pour débutants, balade de 2 h aux étangs de Hollande (dont ½ h d'approche du cheval). Tarif : 40€/personne

Dimanche 5 octobre, 9h-12h

Pour cavaliers ayant l'habitude de randonner, balade des Bréviaires à Montfort-l'Amaury (dont ½ h d'approche du cheval). Tarif : 60€/personne

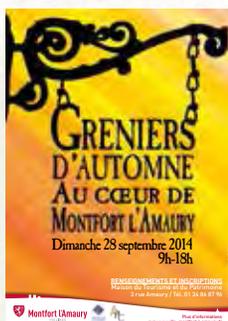
LE CALENDRIER DES AUTRES MANIFESTATIONS DANS LES COMMUNES

MARCHÉS, VIDE-GRENIERS/ ANIMATIONS

Dimanche 7 septembre

Les Essarts-le-Roi

Vide-sport – Cour de la mairie



Dimanche 14 septembre

Les Essarts-le-Roi

Vide-greniers – Centre-ville

Saint-Rémy-lès-Chevreuse

2^e fête des canards – Foire à la brocante, échanges de plantes, animations, buvette – Organisée par l'association des Habitants de Beauséjour – Lac de Beauséjour – 8 h-18 h Rens. : association.beausejour@laposte.net

Samedi 27 septembre

Gif-sur-Yvette

LES VIRADES DE L'ESPOIR

Brocante – Place du marché – 7 h-18 h

Dimanche 12 octobre

Saint-Jean-de-Beauregard

Marché aux « Outils anciens » Ferme de Villezières (5, Grande Rue) – 8 h-18 h Rens. : 01 60 12 00 04, mairie.st.jean.beauregard@wanadoo.fr

Sonchamp

Vide-greniers – Centre du village – 7 h-19 h Accès gratuit – Rens. : 01 34 84 46 64

Marché du terroir – Place de l'église Dès 10 h – Rens. : Comité des fêtes, Mme Malnou, 01 34 84 42 40

Dimanche 23 novembre

Sonchamp

Marché de Noël – 10 h-18 h Rens. : marchedenoel@apesonchamp.com, 06 64 18 93 73 (répondeur)

Samedi 29 novembre

Montfort-l'Amaury

Marché de Noël – Centre municipal des loisirs – 10 h-18 h Rens. : Centre municipal des loisirs 01 34 86 14 70, Maison du tourisme et du patrimoine 01 34 86 87 96

Samedi 6 et dimanche 7 décembre

Les Essarts-le-Roi

Marché de Noël – Salle polyvalente

Samedi 13 et dimanche 14 décembre

Forges-les-Bains

Marché de Noël Rens. : Mairie 01 64 91 03 29

Fête des plantes

Les 26, 27 et 28 septembre

Près de 200 spécialistes autour du thème « mythes et légendes de plantes ». Tarifs : 13 € 10 € - Rens. : 01 60 12 00 01, www.domsaintjeanbeauregard.com



Balades en langue des signes

Guide en langue des signes pour personnes avec handicap auditif

dimanche 21 septembre / 15 h

Senlis : « Les carrières des Maréchaux et le Petit Moulin des Vaux de Cernay »

Randonnée commentée.

Durée : 3 h - Tarif : 5€, 3€ (-12 ans)

Inscr. : 01 30 52 09 09

www.parc-naturel-chevreuse.fr

sylvaine.bataille@laposte.net

<http://guidesparc.chevreuse.free.fr>



dimanche 19 octobre / 14 h 30

Gambaiseuil : « Les arbres et l'automne »

Pourquoi les feuilles tombent-elles ? Quels fruits récolter ?

Comment l'arbre se prépare-t-il aux saisons suivantes ?

Une balade pour répondre aux questions que vous n'avez jamais osé poser sur l'automne !

Boucle de 5,5 km - Durée : 3 h

Sylvaine Bataille, guide de Parc

01 30 47 16 34 / 06 81 38 74 28

Plateau Lumière

Des œuvres d'art dans les champs

Du 30 août au 2 novembre

Quatre œuvres éphémères et miroitantes installées dans les champs pour évoquer l'eau sur le plateau de Limours, c'est ce que vous proposent l'artiste plasticien Gilles Brusset et son compère auteur-photographe Edouard Sors. À découvrir librement ou à l'occasion des nombreuses manifestations organisées par le PNR sur les communes de Boullay-les-Troux, Gometz-la-Ville, Janvry et Saint-Jean-de-Beauregard.

www.parc-naturel-chevreuse.fr - 01 30 52 09 09



Rallye pédestre

dimanche 28 septembre / 10 h-18 h

Marche, énigme et épreuves ludiques sur les traces de l'eau du plateau de Limours et des œuvres des artistes.

www.parc-naturel-chevreuse.fr

01 30 52 09 09

LE CALENDRIER DES AUTRES MANIFESTATIONS DANS LES COMMUNES

ANIMATIONS, VISITES, ATELIERS

Samedi 20 septembre

Forges-les-Bains

Démonstration équestre de la méthode Horse Boy - Écurie de la petite Garenne chez A.M. Vandooren - 9 h 30

Projection du film *L'Enfant cheval* avec Rupert Isaacson - Salle Messidor - 14 h 30
Rens. : 06 17 78 61 41

Montfort-l'Amaury

Visite nocturne et animée de la tour d'Anne de Bretagne - À l'occasion du 500^e anniversaire de sa mort - Départ de la Maison du tourisme et du patrimoine à 21 h - Visite gratuite - Rens. et inscr. : Maison du tourisme et du patrimoine 01 34 86 87 96

Dimanche 28 septembre

Chevreuse

LES VIRADES DE L'ESPOIR

Grande fête médiévale (combats de chevaliers, baptêmes de cavaliers, stands, ateliers, jeux anciens, restauration, buvette) - Château de la Madeleine - Dès 11 h
Rens. : 06 81 93 42 39, guy.kann@orange.fr

Dimanche 19 octobre

Châteaufort

Foire médiévale de la Saint-Simon

(31^e édition) - 11 h-18 h
Rens. : medieval.chateaufort@free.fr, <http://medieval.chateaufort.free.fr>

EXPOSITIONS, SALONS

Festival vo-vf le monde en livres

Du 10 au 12 octobre

Moulin de la Tuilerie, Gif-sur-Yvette. Festival de littérature qui présente la littérature mondiale sous un angle inédit en donnant la parole aux traducteurs, véritables voix du monde.



Du 11 septembre au 24 octobre

Gif-sur-Yvette

« Authentik Énergie » - Œuvres d'une dizaine d'artistes contemporains de renommée internationale - En partenariat avec le Manoir de la Ville de Martigny en Suisse - Château du Val Fleury - espace culturel
Rens. : 01 70 56 52 60, culturel@mairie-gif.fr

Du 13 septembre au 9 novembre

Saint-Rémy-lès-Chevreuse

« Les veilleurs », de Brigitte Terziev - Les veilleurs sont un groupe de statues en argile, hautes de plus de deux mètres, puissantes et fragiles, mystérieuses et monumentales - Domaine de Coubertin - Mercredis, samedis, dimanches, 13 h 30-18 h - Tarifs : 4 €/gratuit (-26 ans)
Rens. : 01 30 85 69 89

Les 14, 20, 21, 28 septembre

Auffargis

Peintures de Marie Taklanti - Néo-expressionnisme - Manoir des Arts - 10 h-13 h et 15 h-18 h 30 - Entrée libre
Rens. : 06 73 47 67 62, www.manoirdesarts.fr

Du 4 au 23 novembre

Gif-sur-Yvette

Cristallographie - Dans le cadre de l'année internationale de la cristallographie (AICR 2014), collection de minéraux - En partenariat avec le Centre de vulgarisation de la connaissance (le CVC est un service de la faculté des sciences d'Orsay, université Paris-Sud, soutenu par le CNRS) - Château du Val Fleury - espace culturel
Rens. : 01 70 56 52 60, culturel@mairie-gif.fr

Journées des plantes d'automne

Les 17, 18 et 19 octobre

230 exposants : pépiniéristes, botanistes, paysagistes, spécialistes du monde végétal.

Tarifs : de 12 à 17 € - 01 64 58 90 12
www.domaine-de-courson.fr



Du 7 au 14 novembre

Montfort-l'Amaury

« Talents cachés » (7^e édition) - De « simples amateurs » dévoilent leurs talents artistiques - Centre municipal des loisirs 10 h-12 h et 14 h 30-17 h 30 ; nocturne le vendredi 7 : 18 h-21 h - Entrée libre
Rens. : 01 34 86 14 70

Samedi 15 et dimanche 16 novembre

Gif-sur-Yvette

Salon Art et Artisanat - Château de Belleville - 10 h-19 h - Rens. : Mairie - service culturel 01 70 56 52 60, culturel@mairie-gif.fr

Dimanche 16 novembre

Les Essarts-le-Roi

Salon du livre - Salle polyvalente



Parcours ateliers d'artistes - Hélium

les 4, 5 et 11, 12 octobre

10^e édition organisée par l'association Hélium dans le Parc naturel. Expositions de 68 artistes - plasticiens, graveurs, verriers, sculpteurs et photographes - répartis dans 25 lieux et sur 13 communes. Démonstrations et performances, animations musicales et/ou visuelles (musiciens, chanteurs, danseurs, comédiens, conteurs...). Événement spécial « 10 ans » : exposition collective au Moulin d'Ors de Châteaufort, réunissant une œuvre de la plupart des membres ayant participé au moins une fois au Parcours depuis sa création.
Programme : www.helium-artistes.com

1^{re} édition

SALON des MÉTIERS d'ART

22 et 23 novembre de 10h à 19h
Relais du Château de Neuville 78 Gambais

www.aaart-valleedechevreuse.com
Rens. : 01 30 52 09 09

Festival Nomade

Musiques en liberté

du 18 au 23 novembre

7^e édition sur quatre communes du Parc : Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Chevreuse et Gif-sur-Yvette. Avec la prestigieuse harpiste Marielle Nordmann, entourée d'artistes d'horizons divers qui déambuleront au jour le jour dans des lieux privilégiés de nature et de patrimoine.

Renseignements et réservations :
Calisto-235 : calisto-235@orange.fr / 09 72 97 47 04
Billetterie en ligne : MOXITY



35 artisans d'art dans un cadre magnifique. Relais du Château de Neuville, Gambais



Marché gourmand au château de la Madeleine

dim. 16 novembre / 10 h-18 h

Organisé par Yvelines Tourisme et en partenariat avec le Parc, dans le cadre de « Goût d'Yvelines », stands de producteurs, atelier, cuisine avec des professionnels du monde de la gastronomie. Entrée libre.



Conférence historique

Madame de Montespan, Madame de Maintenon, les maîtresses de Louis XIV, un système politique ?

samedi 22 novembre / 15 h

Relais du Château, place de la Libération, Rambouillet
Par Agnès Mension-Rigau, agrégée et docteur en Histoire.
Gratuit. Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline : 01 30 46 28 40, shary.1836@orange.fr

Du 2 au 21 décembre

Gif-sur-Yvette

Calligraphies, lettres et écritures
Courriers et enveloppes illustrées exceptionnels
Exposition interactive à destination des enfants à partir du mot « LETTRE » – Château du Val Fleury espace culturel – Rens. : 01 70 56 52 60, culturel@mairie-gif.fr



Course nature et nocturne

Samedi 15 Novembre

Deux parcours au cœur du village illuminé et en bordure de forêt. Départs à 20 h et 20 h 20 en centre ville. Inscr. : www.aesn78.com, 01 34 86 51 33

CONFÉRENCES

Samedi 4 et dimanche 5 octobre
Magny-les-Hameaux

« De la conception à la réalisation : étude d'un cas concret d'un jardin tendance » – 15 h
« Modes et tendances au jardin » – 17 h
Neuf scènes éphémères aménagées sur 3 000 m² de jardin expo (matériaux inédits, mobilier en bois local, tendance récupération...) – 10 h-19 h
Les Jardins de la Vallée (7, rue Paul et Jeanne Weiss) – Rens. : 01 30 57 07 07

Vendredi 5 décembre

Lévis-Saint-Nom

« Saint-Quentin-en-Yvelines : Mémoires et perspectives » par Sylvain Hilaire – Salle de Girouard (près de la mairie) – 21 h – Tarif : 5 € – Inscription obligatoire : Marie-Luce Dubois, 01 34 61 20 86, 06 72 75 23 17, marielucedubois@hotmail.com

THÉÂTRE, SPECTACLES

Samedi 27 septembre
Saint-Rémy-lès-Chevreuse

LES VIRADES DE L'ESPOIR
Les Inconnus de Bures Express
Espace Jean-Racine – 20 h 30 – Entrée : 10 €

Gif-sur-Yvette

LES VIRADES DE L'ESPOIR

« Ballade en Brassensie » – Un spectacle original, festif, fidèle à Brassens mais créatif
Salle de la Terrasse – 20 h 45

Les 3, 4, 5, 10, 11, 12, 17, 18 octobre

Lévis-Saint-Nom

J'ai bien fait de venir, de Jean-Marie Cornille – Par la troupe TBL – Salle polyvalente – Vendredis et samedis 21 h, dimanches 15 h
Tarifs : 10 €/5 € (-12 ans)
Réserv. : theatre.levis.free.fr, 06 30 22 49 58

Vendredi 10 octobre

Gif-sur-Yvette

Colorature, Mrs Jenkins et son Pianiste – La Terrasse – 20 h 30 – Tarifs : 26 €/22€/16,50 € (groupe à partir de 7 pers)
Rens. : Mairie service culturel, 01 70 56 52 60, culturel@mairie-gif.fr

Dimanche 9 novembre

Gif-sur-Yvette

Oh boy ! – Théâtre en famille, à partir de 9 ans – La Terrasse – 16 h – Tarifs : 11 €/6 €
Rens. : Mairie - service culturel, 01 70 56 52 60, culturel@mairie-gif.fr



Spectacle Raymond Devos

Samedi 11 octobre, 20 h 30

Espace Jean Racine, St-Rémy-lès-Chevreuse
Fantaisies Devos est un voyage musical dans la « matière à rire » du grand Raymond, joué et chanté par deux femmes, un homme et un piano. Billetterie : ADARD : 01 30 52 07 69 ou office du Tourisme : 01 30 52 22 49

MUSIQUE

Vendredi 12 septembre

Chevreuse

Trio Celtilia – Église – 20 h 30 – Participation souhaitée : 10 € – Rens. : Yvon Le Quellec, yvonlequellec.free.fr, lequellec.harpe@gmail.com



BALADES NATURE/PATRIMOINE des guides de Parc

Dimanche 14 septembre / 14 h

Chevreuse et son histoire : Visite du château de la Madeleine et flânerie historique dans le bourg de Chevreuse. J-P.C.

Balade le long de l'Yvette jusqu'au domaine de Coubertin (exposition de sculptures : « Les Veilleurs » de Brigitte Terziev) et évocation de la tannerie qui fit la fortune de Chevreuse depuis le Moyen Âge. Visite libre (entrée payante) de l'exposition de sculptures, du parc et du jardin des Bronzes.

Aller simple
3,7 km
Boucle 7km, 4h

Samedi 20 septembre / 10 h 30

Balade-photo autour du patrimoine arboré, Châteaufort. S.B.

Initiation à la photo de paysage par un photographe dans le domaine de la Geneste et balade dans la vallée de la Mérentaise et le village de Châteaufort. Se munir de son appareil photo. **Gratuit dans le cadre des Journées du Patrimoine**

Boucle 3 km
Durée 2 h 30

Samedi 20 septembre / 13 h 30

Circuit découverte des quatre grandes fermes historiques de Magny-les-Hameaux et Saint-Lambert-des-Bois : fermes de Gomberville, Buloyer, les Granges de Port-Royal et Champgarnier. J-P.C.

Balade à travers bois et champs, de Buloyer à Champgarnier, dans la forêt de Port-Royal (5 km). **Dans le cadre des Journées du Patrimoine, tarif limité à l'accès à Port-Royal.** Réservation obligatoire : PNR 01 30 52 09 09

Boucle trajet à pied de 5 km puis en car, 5 h 30

Dimanche 21 septembre / 15 h

Balade-cueillette à Choisel. S.B.

À la découverte des arbres du parc du château de Breteuil et ses environs, cueillette de fruits sur le chemin... **Dans le cadre des Journées du Patrimoine, tarif limité à l'accès au parc du château de Breteuil : 8€**

Durée 2 h

Dimanche 28 septembre

Retrouvez Sylvaine et Jean-Paul lors du rallye pédestre du Parc (départ de Gometz-la-Ville)

Samedi 11 octobre / 14 h

Saint-Rémy-lès-Chevreuse : Regards sur l'habitat. S.B.

De l'ancienne ferme de Coubertin jusqu'aux constructions les plus récentes, en passant par les maisons bourgeoises et les villas pittoresques du XIX^e : regards sur l'évolution des modes d'habiter. **Gratuit dans le cadre du forum éco-habitat**

Boucle 4,5 km
Durée 2 h 30

Dimanche 12 octobre / 14 h 30

Dampierre-en-Yvelines : En suivant l'Yvette... sur les terres de Marie de Rohan. J-P.C.

Nature foisonnante et paysage enchanteur, calme rivière au creux du vallon, évocation d'une célèbre et sulfureuse duchesse de Chevreuse.

Boucle 6 km
Durée 3 h

dimanche 19 octobre / 14 h 30

Gambaiseuil : « Les arbres et l'automne ». S.B.

Pourquoi les feuilles tombent-elles ? Quels fruits récolter ? Comment l'arbre se prépare-t-il aux saisons suivantes ? Une balade pour répondre aux questions que vous n'avez jamais osé poser sur l'automne ! (Interprète en langue des signes)


Boucle 5,5 km
Durée 3 h

samedi 25 octobre / 14 h

Vaux de Cernay : Si les Vaux m'étaient contés... J-P.C.

Une balade dans les Vaux de Cernay entre les vestiges de l'une des plus importantes abbayes cisterciennes du XIII^e siècle, l'étang de Cernay, haut lieu de la peinture paysagiste à la fin du XIX^e siècle, et la carrière des Maréchaux où furent produits les pavés de Paris. Visite de l'abbaye. Tarif : 11€ (entrée abbaye incluse)

Boucle 7 km
Durée 4 h

Tarifs : sauf mention spéciale : 5 €/3 € (-12 ans)

Inscription obligatoire auprès du guide :

S.B. Sylvaine Bataille : 01 30 47 16 34 ou 06 81 38 74 28
ou sylvaine.bataille@laposte.net

J-P.C. Jean-Paul Carcel : 06 51 58 41 14 ou jpc.mail@free.fr

Pour en savoir plus, site Internet : <http://guidesparc.chevreuse.free.fr>



Stéphane Loriot,
animateur patrimoine du Parc

Dimanche 28 septembre, 10 h 30

Litière ou paillage du sol pour un jardin naturel.

Château de la Madeleine. **Durée** 2 h.

Toute l'année, moins de travail pour des végétaux sains, cette méthode permet de comprendre à quel point les arrosages, les intrants et traitements même biologiques, le bêchage et désherbage systématiques et même le compostage constituent autant de comportements rendus obsolètes.

Mercredi 15 octobre, 14 h 30

Pour un Moyen Âge ludique au Château de la Madeleine.

Public familial, du cycle 3 aux adultes.

La chronologie médiévale sur cinq siècles de Chevreuse permet d'aborder facilement l'histoire globale par le local pour mettre en lumière ce Moyen Âge qui n'est pas si obscur...

Dimanche 9 novembre, 10 h 30

Se nourrir avec des plantes sauvages en automne ? Public familial. **Durée** 2 h.

Nous ne sommes pas en Bretagne avec son climat océanique permettant des cueillettes toute l'année. Pour autant, dans la vallée de Chevreuse, mère Nature peut nous réserver bien des surprises...



Aurélie Erlich,
conférencière

Samedi 25 novembre, 14 h 30

Atelier cuisine médiévale pour enfant.

Château de la Madeleine. 4 €/enfant.

Partez à la découverte des aliments utilisés dans la cuisine médiévale et réalisez des recettes typiques de l'époque.

Dimanche 14 décembre, 10 h 30

Atelier cuisine médiévale adulte. Château de la Madeleine. 6 €/personne.

Partez à la découverte des aliments utilisés dans la cuisine médiévale et réalisez des recettes typiques de l'époque.

escapadesdanslart-info@yahoo.fr
06 74 19 52 85

LE CALENDRIER DES AUTRES MANIFESTATIONS DANS LES COMMUNES

Gif-sur-Yvette

Les Cactus Pickers – Musique country – La Terrasse – 20 h 30 – Entrée libre – Réservation obligatoire – Mairie - service culturel, 01 70 56 52 60, culturel@mairie-gif.fr

Les 4, 5, 11, 12 octobre

Montfort-l'Amaury

Journées Ravel (19^e édition) – Dans différents lieux de la ville et du canton – Horaires et tarifs selon les concerts – Progr. et réserv. : www.lesjournéesravel.com – Rens. : association Les Journées Ravel 01 34 86 96 10

Dimanche 12 octobre

Saint-Rémy-l'Honoré

Augustin Dumay (violin) et Blandine Dumay (piano) – Église – 18 h – Concert exceptionnel suivi d'un dîner buffet à l'Auberge de la Garenne – Tarif : 15 € – Réservation obligatoire : 01 34 87 91 65

Samedi 15 novembre

Lévis-Saint-Nom

La Fille du tambour-major – Opéra de Jacques Offenbach, présenté par le Petit Atelier lyrique – Salle polyvalente – 20 h 30 – Tarifs avec réservation : 13 €/11 € (-18 ans)/gratuit (-12 ans) ; tarifs sur place : 15 €/13 € (-18 ans)/gratuit (-12 ans) – Rens. et réserv. : association F2L 06 86 05 19 70

SPORT

Samedi 20 septembre

Montfort-l'Amaury

Randonnée cycliste – Départ de la gare de Méré-Montfort à 9 h 45 – Distance 45 km – Vélo et casque obligatoires – Prévoir pique-nique – Accessible à partir de 12 ans – Gratuit – Rens. et inscr. : Maison du tourisme et du patrimoine 01 34 86 87 96

Dimanche 28 septembre

Saint-Rémy-lès-Chevreuse

LES VIRADES DE L'ESPOIR

3 parcours vélos et 6 parcours marche Départs de l'espace Jean-Racine à partir de 7 h 30

Gif-sur-Yvette

LES VIRADES DE L'ESPOIR

Rallye des castels à VTT et course des 90 minutes – Courez/marchez déguisés et/ou roulez bizarres – Dans le parc de Gif Rens. : 01 64 46 17 69, www.viryvette.fr